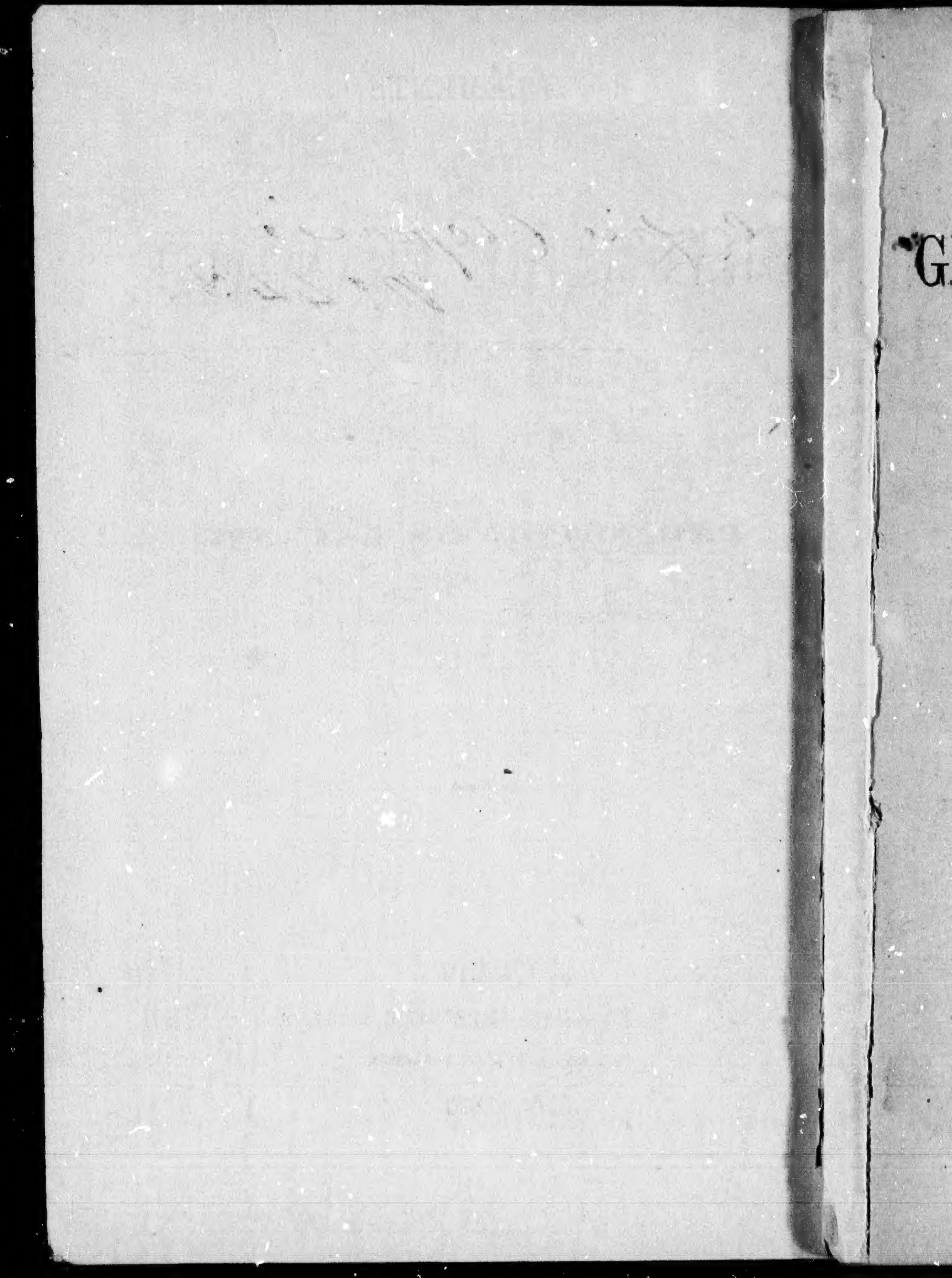


ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

DE LHOMOND

REVUS ET AUGMENTÉS

PAR NAPOLÉON LACASSE

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL

QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

No. 8, RUE LA MONTAGNE

1873

On

franç

que re

usage

nous

enseig

qui, n

fautiv

lacune

ancien

sans

dans l

L'e

terme

à l'Ec

du ré

ont te

simple

Pui

propo

de la

l'appli

PRÉFACE

—

On a fait si souvent l'éloge des *Éléments de la Grammaire française* par M. Lhomond, et, malgré certaines inexactitudes que renferme ce petit ouvrage, on en a fait jusqu'à ce jour un usage si universel dans les écoles élémentaires de ce pays, que nous avons cru faire plaisir et nous rendre utile à la classe enseignante en publiant de ces *Éléments* une nouvelle édition qui, nous en avons la confiance, ne comporte pas de définitions fautives, de parties trop incomplètes, qui n'offre pas de lacunes importantes. Nous avons tenu à conserver le texte des anciennes éditions, autant qu'il nous a été possible de le faire sans commettre d'inexactitudes, et sans manquer à la clarté dans l'exposition.

L'enseignement des principes de la langue française, avec les termes adoptés dans cette grammaire, est celui que nous suivons à l'Ecole Normale-Laval depuis quinze ans, et nous sommes fier du résultat que nous en avons obtenu. Aussi, tous nos efforts ont tendu à exposer les règles de grammaire d'une manière simple, claire, exacte et précise.

Puisse cet ouvrage remplir le but que nous nous sommes proposé en le publiant : rendre plus méthodique l'enseignement de la langue française, en faire aimer l'étude, et en faciliter l'application !

GI

1.-
ment.
mots

2.-
sonnes

3.-
parce

4.-

L'*e*
l'appel

L'*é*
chant
presqu

L'*è*
on l'a
appuy

5.-
dans *p*

6.-
k, *l*, *m*
parce

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION

1.—La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des mots: les mots sont composés de lettres.

2.—Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes.*

3.—Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. On les appelle *voyelles*, parce que, seules, elles forment une *voix*, un son.

4.—Il y a trois sortes d'*e*: *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert.

L'*e muet*, comme à la fin de ces mots, *homme*, *monde;* on l'appelle *muet*, parce que le son en est sourd et peu sensible.

L'*é fermé*, comme à la fin de ces mots, *bonté*, *café*, *aimer*, *chantez;* on l'appelle *fermé*, parce qu'il se prononce la bouche presque fermée.

L'*è ouvert*, comme à la fin de ces mots, *procès*, *accès*, *succès;* on l'appelle *ouvert*, parce que, pour bien le prononcer, il faut appuyer dessus et desserrer les dents.

5.—L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *pays*, *moyen*, *joyeux;* prononcez *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux.*

6.—Il y a dix-neuf consonnes, savoir: *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voy-

elles, comme *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*. Ainsi, il n'y a point de mot sans voyelles, mais il y en a sans consonnes, comme *eau*, *oi*

7.—La lettre *h* est *muette* ou *aspirée :* elle est *muette*, lor qu'on prononce sans aspiration la voyelle qui suit, comme dan l'h*omme*, l'h*onneur ;* elle est aspirée, lorsqu'on prononce ave aspiration la voyelle qui suit, comme dans la *haine*, les *héro*

DES VOYELLES LONGUES ET DES BRÈVES.

8.—Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appui plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moin longtemps.

9.—Par exemple :

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte ;*
e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette ;*
i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*;
o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote ;*
u est long dans *flûte*, et bref dans *butte.*

10.—Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelle longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents* savoir: l'accent aigu (´), qui se met sur les *é* fermés, *bonté* l'accent grave (`), qui se met sur les *è* ouverts, *accès ;* et l'accen circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues *apôtre.*

REMARQUE.—Les élèves devront s'exercer à distinguer les voyelles, les consonnes, les différentes sortes d'*e*, les voyelles longues ou brèves et les différentes sortes d'accents, en les nommant pendant leurs leçons de lecture courante.

11.—Il y a en français dix sortes de mots, qu'on appelle *les parties du discours ;* savoir: le *nom* ou *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection.*

CHAPITRE PREMIER

LE NOM OU SUBSTANTIF

1.—Le *nom* est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose, comme *Pierre*, *Paul*, *livre*, *chapeau.*

Il y a deux sortes de *noms*, le *nom commun* et le *nom propre*.

2.—Le *nom commun* est celui qui convient à toutes les personnes ou à toutes les choses semblables: *homme*, *cheval*, *maison*, sont des *noms communs ;* car le nom *homme* convient à tous les hommes, le nom *maison*, à toutes les maisons, etc.

3.—Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, et non à toutes les personnes ni à toutes les choses, comme *Adam*, *Eve*, *Paris*, *la Seine*, etc. Adam ne convient pas à tous les hommes, ni Eve à toutes les femmes, etc.

4.—Parmi les noms *communs*, il y en a qu'on appelle *collectifs :* ce sont ceux qui, étant au singulier, expriment l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *foule*, *troupe*, *peuple*, *armée*.

5.—Dans les noms, il y a en français deux genres : le *masculin* et le *féminin*. Ces genres indiquent le sexe des êtres animés, comme *homme*, *lion*, qui sont masculins ; *femme*, *lionne*, qui sont féminins.

Parmi les êtres inanimés, les uns sont du genre masculin, comme un *livre*, un *papier ;* les autres sont du genre féminin, comme une *table*, la *lune*.

6.—Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel :* le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre ;* le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

7.—RÈGLE GÉNÉRALE.—Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *frère*, les *frères ;* la *sœur*, les *sœurs*.

8.—1ère *Exception.*—Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, n'ajoutent rien au pluriel: le *fils*, les *fils ;* le *nez*, les *nez ;* la *voix*, les *voix*.

9.—2e *Exception.*—Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux ;* le *feu*, les *feux* ; excepté *landau* et *bleu*, qui prennent une *s*, les *landaus*, les *bleus*.

10.—3e *Exception.*—Sept noms en *ou* prennent *x* au pluriel, savoir : *bijoux, cailloux, choux, genoux, joujoux, hiboux* et *poux.* Les autres suivent la règle générale.

11.—4e *Exception.*—Les noms en *al* changent *al* en *aux*, comme *cheval, chevaux, canal, canaux* ; excepté *bal, cal, carnaval, régal, nopal, chacal, serval,* qui prennent une *s* au pluriel.

12.—5e *Exception.*—Sept noms en *ail* changent *ail* en *aux*, savoir : *ail, bail, corail, émail, soupirail, vantail, travail. Ail* a deux pluriels, *ails* et *aulx* ; *bétail* fait *bestiaux.* Les autres noms en *ail* prennent une *s* au pluriel.

13.—6e *Exception.*—*Aïeul* fait *aïeux*, pour signifier les ancêtres ; et *aïeuls*, pour signifier les grand' pères.

Ciel fait *cieux* dans le sens de firmament ou de la demeure des bienheureux ; il fait *ciels* dans ses autres acceptions.

Oeil fait *yeux*, excepté lorsque ce pluriel donne lieu à équivoque, comme dans *œils-de-bœuf*, si l'on veut désigner des fenêtres de forme ronde, et *œils-de-chat*, dans le sens de pierre précieuse.

CHAPITRE II

L'ARTICLE

1.—L'*article* est un petit mot, *le, la les*, que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

2.—*Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père* ; *la* se met devant un nom féminin singulier, *la mère ; les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les pères, les mères.*

3.—Les mots *le, la, les,* sont appelés articles *simples.*

Les mots *du* pour *de le, des* pour *de les, au* pour *à le, aux* pour *à les*, sont appelés articles *composés* ou *contractés.*

4.—On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans le mot

a, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette ; alors on met une apostrophe à la place de la lettre retranchée. Ainsi l'on dit l'*argent*, pour le *argent*, l'*histoire* pour la *histoire*.

CHAPITRE III

L'ADJECTIF

1.—L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour le qualifier ou pour le déterminer : de là deux sortes d'adjectifs, l'adjectif *qualificatif* et l'adjectif *déterminatif*.

I. Des adjectifs qualificatifs.

2.—L'adjectif *qualificatif* est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon* père, *bonne* mère, *beau* livre, *belle* image : ces mots, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, sont des adjectifs joints aux noms *père*, *mère*, *livre*, *image*.

3.—Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin*. Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

4.—RÈGLE GÉNÉRALE. Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin : *prudent*, *prudente* ; *saint*, *sainte* ; *méchant*, *méchante*. *Sage*, *modeste*, etc., terminés au masculin par un *e* muet, s'écrivent de la même manière au féminin.

5.—1re *Exception*. Pour former le féminin des adjectifs en *el*, *eil*, on ajoute *le* ; pour celui des adjectifs en *ien*, *on*, on ajoute *ne* : *cruel*, *cruelle* ; *pareil*, *pareille* ; *chrétien*, *chrétienne* ; *bon*, *bonne*. (Point d'exception).

6.—2e *Exception*. Les adjectifs terminés par *et* prennent *te* au féminin, comme *net*, *nette* ; *sujet*, *sujette* ; excepté *complet*, *concret*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, qui font *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*.

7.—3e *Exception.* Les adjectifs qui finissent par *s* pre-nent *se* au féminin, comme *bas, basse ; épais, épaisse ; exprès, ex-presse ; gros, grosse ; gras, grasse ; las, lasse ; profès, profess*

8.—4e *Exception.* Les adjectifs *nul, gentil, paysan,* s *vieillot,* font au féminin, *nulle, gentille, paysanne, sotte, vieillot*

9.—5e *Exception.* Les adjectifs *fou, mou, vieux, beau nouveau,* qui font aussi au masculin *fol, mol, vieil, bel, nouv* devant une voyelle ou une *h* muette, forment leur féminin de ce dernier masculin en ajoutant *le.*—*Jumeau* fait *jumelle.*

10.—6e *Exception.* Les adjectifs terminés par *f* changent *f* en *ve : bref, brève ; naïf, naïve ; veuf, veuve.*

11.—7e *Exception.*—Les adjectifs qui finissent par *x* chan-gent *x* en *se, dangereux, dangereuse ; honteux, honteuse.* Cepen-dant *doux* fait *douce, roux* fait *rousse, faux* fait *fausse,* et *préfi* prend un *e* muet.

12.—8e *Exception. Blanc, franc, sec, frais,* font au fémi-nin *blanche, franche, sèche, fraîche.*

Public, caduc, grec, turc, franc (langue), font au fémini *publique, caduque, grecque, turque, franque.*

13.—9e *Exception. Long, oblong, tiers, malin, bénin* font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne.*

Favori, coi font *favorite, coite.*

(*Châtain, dispos* et *fat* ne se disent pas au féminin).

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

14.—Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant *s* à la fin : *bon, bonne,* au pluriel *bons, bonnes.* Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* s'écrivent de la manière au pluriel.

15.—1re *Exception.* Il n'y a que trois adjectifs terminés en *au ; beau, jumeau* et *nouveau ;* ils prennent un *x* au pluriel.

16.—2e *Exception.* La plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel en changeant *al* en *aux : égal, égaux ; moral, mo-raux ;* excepté *fatal, final, glacial, nasal, pascal, théâtral, etc.*

17.—RÈGLE. Tout adjectif doit être du même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLE. *Le bon père, la bonne mère ; bon* est du masculin et au singulier, parce que *père* est du masculin et au singulier ; *bonne* est du féminin au singulier, parce que *mère* est du féminin et au singulier.

18.—Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE. *Le roi et le berger sont égaux après la mort* (et non pas *égal.*)

19.—Si les deux noms sont de différents genres, on met l'adjectif au masculin.

EXEMPLE. *Mon père et ma mère sont contents* (et non pas *contentes*).

20.—Quant à la place des adjectifs, il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau* jardin, *grand* arbre ; d'autres se mettent après le nom, comme habit *rouge*, table *ronde.* L'usage est le seul guide à cet égard.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION

DANS LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

21.—On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif.*

22.—Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau, belle, agréable.*

23.—Le *comparatif*, c'est l'adjectif avec comparaison. Quand on compare deux choses, on trouve que l'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre : de là trois sortes de comparatifs.

24.—Pour marquer un comparatif *de supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est* plus *belle que la violette.*

25.—Pour marquer un comparatif *d'infériorité*, on met *moins* ou *ne...... pas si* devant l'adjectif, comme *la violette est* moins *belle* ou n'*est* pas si *belle que la rose.*

26.—Pour marquer un comparatif *d'égalité*, on met *aussi*

devant l'adjectif, comme *la rose est* aussi *belle que la tulipe*

27.—Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit p *moindre*, au lieu de *plus petit* ; *pire*, au lieu de *plus mauva* comme *la vertu est* meilleure *que la science, le mensonge est* p *que l'indocilité.*

28.—L'adjectif est au *superlatif*, quand il exprime qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degr Pour former le superlatif, on met *très* ou *le plus*, devant l'adj tif, comme *Paris est une* très-*belle ville* ; et alors le superla s'appelle *absolu* ; ou *Paris est* la plus *belle des villes* ; et ce perlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport a autres villes.

II. Des adjectifs déterminatifs.

29.—Il y a quatre sortes d'adjectifs *déterminatifs* : l adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *n méraux* et les adjectifs *indéterminés* ou *indéfinis*.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

30.—Les adjectifs *démonstratifs* déterminent les objets et les montrent aux yeux ou les rappellent à l'esprit.

Ces adjectifs sont : { Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;
Pour le féminin singulier, *cette* ;
Pour le pluriel des deux genres, *ces.*

31.—Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce village, ce hameau* ; on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet oiseau, cet homme*.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

32.—Les adjectifs *possessifs* déterminent les objets, et marquent la possession, comme *mon* livre, c'est-à-dire le livre qui est à moi ; *votre* cheval, c'est-à-dire le cheval qui est à vous.

Ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Mon, ton, son,	*Ma, ta, sa,*	*Mes, tes, ses,*
Notre, votre, leur.	*Notre, votre, leur.*	*Nos, vos, leurs.*

33.—REMARQUE. *Mon, ton, son,* s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon âme* pour *ma âme, ton humeur* pour *ta humeur, son épée* pour *sa épée.*

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

34.—Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent les objets et expriment le nombre ou l'ordre.

Il y a deux sortes d'adjectifs *numéraux*, les *cardinaux* et les *ordinaux.*

35.—Les adjectifs *numéraux cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente,* etc.

36.—Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont ceux qui marquent l'ordre, le rang, la place ; tels sont *premier, second, troisième, vingtième, trentième,* etc. : ils sont formés des adjectifs *numéraux cardinaux.*

ADJECTIFS INDÉFINIS.

37.—Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui déterminent les objets et expriment une idée vague de nombre ou de qualité, tels sont *quelque, plusieurs, chaque, autre, même, tel, quel, quelconque, tout, aucun, nul, certain,* et autres semblables.

CHAPITRE IV

LE PRONOM

1.—Le *pronom* est un mot qui tient le plus souvent la place du nom.

2.—On distingue cinq sortes de *pronoms*, savoir : les pro-

noms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

PRONOMS PERSONNELS.

3.—Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent le plus souvent les trois personnes du verbe ; comme, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, etc.

4.—Il y a trois personnes : *la première* est celle qui parle ; *la seconde* est celle à qui l'on parle ; *la troisième* est celle de qui l'on parle.

5.—Les pronoms *personnels* de la première personne sont :

Je, *me*, *moi*, pour le singulier,... } des deux genres.
Nous, pour le pluriel........... }

6.—Les pronoms *personnels* de la seconde personne sont :

Tu, *te toi*, pour le singulier.... } des deux genres.
Vous, pour le pluriel.......... }

7.—Les pronoms *personnels* de la troisième personne sont :

Il, *le*, pour le masculin singulier.
Elle, *la*, pour le féminin singulier.
Lui, *se*, *soi*, pour les deux genres au singulier.
Ils, *eux*, pour le masculin pluriel.
Elles, pour le féminin pluriel.
Les, *leur*, *se*, des deux genres au pluriel.

8.—Par politesse, par respect, on emploie *vous* au lieu de *tu* ; par exemple, en parlant à une seule personne : *vous êtes bien aimable*.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

9.—Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui représentent les objets en les montrant à nos yeux, ou en les rappelant à l'esprit.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Ce, *celui*,	*Celle*,	*Ceux*,	*Celles*,
Celui-ci, *celui-là*,	*Celle-ci*,	*Ceux-ci*,	*Celles-ci*,
Ceci, *cela*.	*Celle-là*.	*Ceux-là*.	*Celles-là*.

10. — Remarque. *Celui-ci, celle-ci,* s'emploient pour montrer des choses qui sont proches ; *celui-là, celle-là,* pour montrer les choses éloignées.

PRONOMS POSSESSIFS.

11. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui représentent les objets en exprimant la *possession.*

Ces pronoms sont :

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le mien,	*La mienne,*	*Les miens,*	*Les miennes,*
Le tien,	*La tienne,*	*Les tiens,*	*Les tiennes,*
Le sien,	*La sienne,*	*Les siens,*	*Les siennes,*
Le nôtre,	*La nôtre,*	*Les nôtres,*	*Les nôtres,*
Le vôtre,	*La vôtre,*	*Les vôtres,*	*Les vôtres,*
Le leur.	*La leur.*	*Les leurs.*	*Les leurs.*

12. — Remarque. On met un accent circonflexe sur ô dans *le nôtre, les nôtres, le vôtre, les vôtres,* pronoms ; mais on n'en met point sur *notre, votre,* adjectifs : *c'est votre droit, c'est le nôtre.*

PRONOMS RELATIFS.

13. — Les pronoms *relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom qui les précède, qu'on appelle *antécédent.*

Ces pronoms sont :

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Lequel,	*Laquelle,*	*Lesquels,*	*Lesquelles,*
Duquel,	*De laquelle,*	*Desquels,*	*Desquelles,*
Auquel.	*A laquelle.*	*Auxquels.*	*Auxquelles.*

Qui, que, quoi, en, y, où, sont aussi des pronoms *relatifs,* lorsqu'ils ont rapport à un nom qui les précède, dont ils prennent le genre, le nombre et la personne.

14. — Remarque. Tous les pronoms *relatifs* sont toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que leur antécédent.

PRONOMS INDÉFINIS.

15.—Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui représentent des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer, ou qu'on ne désigne que d'une manière générale.

16.—Ces pronoms sont : *on*, *chacun*, *personne*, *autrui*, *rien*, *quiconque*, *l'un*, *l'autre*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *un autre*, *tout le monde*, *qui*, signifiant *quelle personne*, *que* ou *quoi* signifiant *quelle chose*, etc.

RÈGLE DES PRONOMS.

17.— Les pronoms sont toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que le nom dont ils tiennent la place. Ainsi, en parlant d'une ville, dites : *elle est belle ;* en parlant de plusieurs jardins, dites : *ils sont beaux.*

CHAPITRE V

LE VERBE

1.—Le *verbe* est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose : ainsi le mot *être*, *je suis*, est un verbe ; le mot *lire*, *je lis*, est un verbe.

2.—On connaît un verbe en français, quand on peut y ajouter ces pronoms, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, comme je *lis*, tu *lis*, il *lit*, nous *lisons*, vous *lisez*, ils *lisent*.

Les pronoms *je*, *nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire celle qui parle ; *tu*, *vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire celle à qui l'on parle ; *il*, *elle*, *ils*, *elles*, et tout nom placé devant un verbe, marquent la troisième personne, c'est-à-dire celle de qui l'on parle.

3.—Il y a dans les verbes deux nombres : le *singulier*, quand on parle d'une seule personne, comme *je lis*, *l'enfant dort ;* le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons*, *les enfants dorment*.

4.—Il y a trois temps généraux : le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis ;* le *passé* ou *prétérit*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu ;* le *futur*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai.*

5.—On distingue cinq sortes de *passés*, savoir : un *imparfait, je lisais ;* trois *passés* propres, *je lus, j'ai lu, j'eus lu ;* et un *plus-que-parfait, j'avais lu.*

6.—On distingue aussi deux *futurs :* le *futur simple, je lirai* ; et le *futur passé, j'aurai lu.*

7.—Il y a cinq modes ou manières de signifier l'existence ou l'action dans les verbes français :

1° L'*indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2° Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose serait, ou qu'elle aurait été moyennant une condition.

3° L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4° Le *subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5° L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombre, ni personne, comme *lire, être.*

8.—Réciter ou écrire de suite les différents modes d'un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer.*

9.—Il y a en français quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer.*

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir.*

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir.*

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre.*

10.—Il y a deux verbes que l'on appelle *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres ; c'est le verbe *avoir* et le verbe *être ;* il faut commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.	Nous avons.
Tu as. (1)	Vous avez.
Il *ou* elle a.	Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.	Nous avions.
Tu avais.	Vous aviez.
Il avait.	Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.	Nous eûmes.
Tu eus.	Vous eûtes.
Il eut.	Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.	Nous aurons.
Tu auras.	Vous aurez.
Il aura.	Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.	Nous aurions.
Tu aurais.	Vous auriez.
Il aurait.	Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi : ***J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.***

(1) La seconde personne du singulier de chaque temps finit toujours par une *s*, excepté celle de l'impératif des verbes de la première conjugaison et de quelques-uns de la seconde.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

Aie. Ayons. Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que j'aie.	Que nous ayons.
Que tu aies.	Que vous ayez.
Qu'il ait.	Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.	Que nous eussions.
Que tu eusses	Que vous eussiez.
Qu'il eût.	Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

11.—On appelle *passé défini* celui qui marque un temps entièrement écoulé. Exemple : *J'eus hier la fièvre.* On appelle *passé indéfini* celui qui marque un temps entièrement écoulé ou non. Exemple : *J'ai eu la fièvre hier et aujourd'hui.* On appelle *passé antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre qui se fait immédiatement après. Exemple : *Dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes.*

12.—Il y a des temps *simples* et des temps *composés ;* on appelle *simples* ceux qui sont formés d'un seul verbe, comme *j'ai, j'eus, j'avais ;* et *composés*, ceux qui sont formés d'un auxiliaire et d'un participe passé, comme *j'ai eu, j'eus eu, j'avais eu.*

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.	Nous sommes.
Tu es.	Vous êtes.
Il est.	Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais.	Nous étions.
Tu étais.	Vous étiez.
Il était.	Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.	Nous fûmes.
Tu fus.	Vous fûtes.
Il fut.	Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.	Nous serons.
Tu seras.	Vous serez.
Il sera.	Ils seront.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.	Nous serions.
Tu serais.	Vous seriez.
Il serait.	Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : ***J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.***

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

Sois. Soyons. Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.

Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Etant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

13.—Lorsque le verbe *avoir* et le verbe *être* n'aident pas à conjuguer d'autres verbes, ils ne sont pas auxiliaires : le premier est alors verbe *actif*, comme *j'*AI *du pain ;* le second est appelé verbe *substantif*, comme *ce pain* EST *bon.*

DES VERBES ATTRIBUTIFS

14.—Le verbe *être* est appelé *substantif*, parce qu'il est comme la *substance* des autres verbes et qu'il s'y trouve toujours renfermé. Exemple: *j'ai*, pour *je* SUIS *ayant ; j'aime*, pour *je* SUIS *aimant.* Cette partie *ayant*, *aimant*, est appelé *attribut ;* c'est pour cela que tous les verbes formés de ces deux parties, le verbe *substantif* et l'*attribut*, sont appelés *attributifs.*

15.—Il y a cinq sortes de verbes *attributifs :* le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* ou *réfléchi* et le verbe *impersonnel* ou *unipersonnel.*

Pour distinguer ces sortes de verbes, il faut connaître ce qu'on entend par sujet et régime.

Du Sujet.

16.—On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe ce qui est ou ce qui fait la chose exprimée par le verbe. On trouve le sujet en mettant devant le verbe *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses. La réponse à cette question indique le sujet. Quand je dis: *l'enfant est sage*, QUI EST-CE QUI *est sage?* Réponse, *l'enfant:* voilà le sujet du verbe *est. Le lièvre court*, QU'EST-CE QUI *court?* Réponse, le lièvre: voilà le sujet du verbe *court.* Les pronoms *je, tu, il* ou *elle, nous, vous, ils* ou *elles* qui sont placés aux différentes personnes des verbes, sont des *sujets.*

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

17.—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet.

EXEMPLE. *Je suis: suis* est du singulier et de la première personne, parce que *je*, son sujet, est du singulier et de la première personne. *Vous êtes tous deux: êtes* est du pluriel et de la seconde personne, parce que *vous* est du pluriel et de la seconde personne.

18.—*Première remarque.* Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

EXEMPLE. *Mon frère et ma sœur* chantent.

19.—*Deuxième remarque.* Quand les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne: la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

EXEMPLE. *Vous et moi* nous chantons.

Vous et votre frère vous chantez.

[La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui ou de qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.]

Des Régimes.

20.—On appelle *régimes* les mots qui complètent le sens commencé par le verbe, et qu'on appelle aussi pour cette raison *complément* du verbe. Par exemple: *j'aime Dieu, Dieu* est le

égime du verbe *aime; je parle à l'enfant, enfant* est le égime du verbe *parle.*

21.—Il y a deux espèces de *régimes*, le régime *direct* et le égime *indirect.*

22.—Le régime *direct* répond à la question *qui?* pour les ersonnes, *quoi?* pour les choses, placée après le verbe. Exemple : *j'aime Dieu ;* j'aime *qui ?* Réponse : *Dieu.* Dieu st le régime direct de *j'aime ; j'aime l'étude ;* j'aime *quoi ?* Réponse : *l'étude.* *Etude* est le régime direct de *j'aime.*

23.—Le régime *indirect* répond à l'une des questions *à qui ? quoi ? de qui ? de quoi ? par qui ? par quoi ?* placée après e verbe. Exemple : *je parle à l'enfant ;* je parle *à qui ?* Rép. *l'enfant, enfant* est régime indirect de *parle.*

DES VERBES ACTIFS

24.—Les verbes *actifs* marquent une action faite par le sujet et ont un régime direct, comme *aimer, finir, recevoir, rendre ;* ces quatre verbes servent de modèles aux verbes actifs des différentes conjugaisons.

Après ces verbes, on peut toujours mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose.*

CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

25.—Tous les verbes *actifs* se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés ; on les appelle *réguliers,* lorsqu'ils se conjuguent exactement comme un des quatre modèles, et *irréguliers,* lorsqu'ils en diffèrent dans quelques temps ou dans quelques personnes.

26.—Tout verbe est formé de deux parties distinctes, l'une *invariable,* appelée *radical,* l'autre *variable,* appelée *terminaison.* (*Cette dernière partie est en italique dans les modèles des quatre conjugaisons.*)

27.—On appelle temps *primitifs* ceux qui servent à former les autres ; il y en a cinq : le *présent de l'infinitif,* le *participe présent,* le *participe passé,* le *présent de l'indicatif* et le *passé défini.* On appelle temps *dérivés* ceux qui sont formés des temps *primitifs.*

Remarque.—Dans les modèles des quatre conjugaisons, la formation est indiquée au commencement de chaque temps.

PREMIÈRE CONJUGAISON

DES VERBES ACTIFS *en ER.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

(temps primitif)

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
(aim-ant) ons.
Nous aim*ons*.
Vous aim*ez*.
Ils aim*ent*.

IMPARFAIT.

(aim-ant) ais.

J'aim*ais*.
Tu aim*ais*.
Il aim*ait*.
Nous aim*ions*.
Vous aim*iez*.
Ils aim*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

(temps primitif)

J'aim*ai*.
Tu aim*as*.
Il aim*a*.
Nous aim*âmes*.
Vous aim*âtes*.
Ils aim*èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

(aimé)

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(aimé)

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(aimé)

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

(aime-r) rai.

J'aime*rai*.
Tu aime*ras*.
Il aime*ra*.
Nous aime*rons*.
Vous aime*rez*.
Ils aime*ront*.

FUTUR PASSÉ.

(aimé)

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

(aime-r) rais.

J'aim*erais*.
Tu aim*erais*.
Il aim*erait*.
Nous aim*erions*.
Vous aim*eriez*.
Ils aim*eraient*.

PASSÉ.

(aimé)

J'aurais aim*é*.
Tu aurais aim*é*.
Il aurait aim*é*.
Nous aurions aim*é*.
Vous auriez aim*é*.
Ils auraient aim*é*.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

(j') Aime.
(nous) Aim*ons*.
(vous) Aim*ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

(aim-ant) e.

Que j'aim*e*.
Que tu aim*es*.
Qu'il aim*e*.
Que nous aim*ions*.
Que vous aim*iez*.
Qu'ils aim*ent*.

IMPARFAIT.

(aim-ai) asse.

Que j'aim*asse*.
Que tu aim*asses*.
Qu'il aim*ât*.
Que nous aim*assions*.
Que vous aim*assiez*.
Qu'ils aim*assent*.

PASSÉ.

(aimé)

Que j'aie aim*é*.
Que tu aies aim*é*.
Qu'il ait aim*é*.
Que nous ayons aim*é*.
Que vous ayez aim*é*.
Qu'ils aient aim*é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(aimé)

Que j'eusse aim*é*.
Que tu eusses aim*é*.
Qu'il eût aim*é*.
Que nous eussions aim*é*.
Que vous eussiez aim*é*.
Qu'ils eussent aim*é*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

(temps primitif)

Aim*er*.

PASSÉ.

(aimé)

Avoir aim*é*.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

(temps primitif)

Aim*ant*.

PASSÉ.

(temps primitif)

Aim*é*, aim*ée*, ayant aim*é*.

FUTUR.

(aimer)

Devant aim*er*.

28.—Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *donner*, *adorer*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

29—Tous les verbes de la première conjugaison sont réguliers, excepté *aller* et *envoyer*.

30.—Dans les verbes terminés en *cer*, comme *placer*, *lancer*, on met une cédille sous le *ç* avant les lettres *a* et *o*, pour conserver au *c* le son d'une *s*, c'est-à-dire le son doux : *je place*, *nous plaçons*, *je plaçais*.

31.—Dans les verbes en *ger*, on fait suivre le *g* d'un *e* muet avant les lettres *a* et *o*, pour conserver à cette lettre le son doux, c'est-à-dire le son de *j* : *je mange*, *je mangeai*, *nous mangeons*.

SECONDE CONJUGAISON

DES VERBES ACTIFS *en IR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

(temps primitif)

Je fin*is*.
Tu fin*is*.
Il fin*it*.
(finiss-ant) ons.
Nous fin*issons*.
Vous fin*issez*.
Ils fin*issent*.

IMPARFAIT.

(finiss-ant) ais.

Je fin*issais*.
Tu fin*issais*.
Il fin*issait*.
Nous fin*issions*.
Vous fin*issiez*.
Ils fin*issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

(temps primitif)

Je fin*is*.
Tu fin*is*.
Il fin*it*.
Nous fin*îmes*.
Vous fin*îtes*.
Ils fin*irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

(fini)

J'ai fin*i*.
Ta as fin*i*.
Il a fin*i*.
Nous avons fin*i*.
Vous avez fin*i*.
Ils ont fin*i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(fini)

J'eus fin*i*.
Tu eus fin*i*.
Il eut fin*i*.
Nous eûmes fin*i*.
Vous eûtes fin*i*.
Ils eurent fin*i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(*fini*)

J'avais fin*i*.
Tu avais fin*i*.
Il avait fin*i*.
Nous avions fin*i*.
Vous aviez fin*i*.
Ils avaient fin*i*.

FUTUR.

(*fini-r*) *rai.*

Je fin*irai*.
Tu fin*iras*.
Il fin*ira*.
Nous fin*irons*.
Vous fin*irez*.
Ils fin*iront*.

FUTUR PASSÉ.

(*fini*)

J'aurai fin*i*.
Tu auras fin*i*.
Il aura fin*i*.
Nous aurons fin*i*.
Vous aurez fin*i*.
Ils auront fin*i*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

(*fini-r*) *rais*)

Je fin*irais*.
Tu fin*irais*.
Il fin*irait*.
Nous fin*irions*.
Vous fin*iriez*.
Ils fin*iraient*.

PASSÉ.

(*fini*)

J'aurais fin*i*.
Tu aurais fin*i*.
Il aurait fin*i*.
Nous aurions fin*i*.
Vous auriez fin*i*.
Ils auraient fin*i*.

(*fini*)

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

(*je*) Fin*is*.
(*nous*) Fin*issons*.
(*vous*) Fin*issez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

(*finiss-ant*) *e.*

Que je fin*isse*.
Que tu fin*isses*.
Qu'il fin*isse*.
Que nous fin*issions*.
Que vous fin*issiez*.
Qu'ils fin*issent*.

IMPARFAIT.

(*je finis*) *se.*

Que je fin*isse*.
Que tu fin*isses*.
Qu'il fin*ît*.
Que nous fin*issions*.
Que vous fin*issiez*.
Qu'ils fin*issent*.

PASSÉ.

(*fini*)

Que j'aie fin*i*.
Que tu aies fin*i*.
Qu'il ait fin*i*.
Que nous ayons fin*i*.
Que vous ayez fin*i*.
Qu'ils aient fin*i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(*fini*)

Que j'eusse fin*i*.
Que tu eusses fin*i*.
Qu'il eût fin*i*.
Que nous eussions fin*i*.
Que vous eussiez fin*i*.
Qu'ils eussent fin*i*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

(*temps primitif*)

Fin*ir*.

PASSÉ.

(*fini*)

Avoir fin*i*.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

(*temps primitif*)

Fin*issant*.

PASSÉ.

(*temps primitif*)

Fin*i*, fin*ie*, ayant fin*i*.

FUTUR.

(*finir*)

Devant fin*ir*.

32—Ainsi se conjuguent *guérir*, *ensevelir*, *punir*, *saisir*, *etc* et tous les verbes dont le présent de l'infinitif est termin en *ir*.

TROISIÈME CONJUGAISON

DES VERBES ACTIFS *en OIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

(*temps primitif*)

Je reç*ois*.
Tu reç*ois*.
Il reç*oit*.
(*recev-ant*) *ons*.
Nous rec*evons*.
Vous rec*evez*.
(*rec-evant*) *oivent*.
Ils reç*oivent*.

IMPARFAIT.

(*recev-ant*) *ais*.

Je rec*evais*.
Tu rec*evais*.
Il rec*evait*.
Nous rec*evions*.
Vous rec*eviez*.
Ils rec*evaient*.

PASSÉ DÉFINI.

(*temps primitif*)

Je reç*us*.
Tu reç*us*.
Il reç*ut*.
Nous reç*ûmes*.
Vous reç*ûtes*.
Ils reç*urent*.

PASSÉ INDÉFINI.

(*reçu*)

J'ai reç*u*.
Tu as reç*u*.
Il a reç*u*.
Nous avons reç*u*.
Vous avez reç*u*.
Ils ont reç*u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(*reçu*)

J'eus reç*u*.
Tu eus reç*u*.
Il eut reç*u*.
Nous eûmes reç*u*.
Vous eûtes reç*u*.
Ils eurent reç*u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(*reçu*)

J'avais reç*u*.
Tu avais reç*u*.
Il avait reç*u*.
Nous avions reç*u*.
Vous aviez reç*u*.
Ils avaient reç*u*.

FUTUR.

(*recev-oir*) *rai*.

Je recev*rai*.
Tu recev*ras*.
Il recev*ra*.
Nous recev*rons*.
Vous recev*rez*.
Ils recev*ront*.

FUTUR PASSÉ.

(*reçu*)

J'aurai reç*u*.
Tu auras reç*u*.
Il aura reç*u*.
Nous aurons reç*u*.
Vous aurez reç*u*.
Ils auront reç*u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

(*recev-oir*) *rais*.

Je recev*rais*.
Tu recev*rais*.
Il recev*rait*.
Nous recev*rions*.
Vous recev*riez*.
Ils recev*raient*.

PASSÉ.

(*reçu*)

J'aurais reç*u*.
Tu aurais reç*u*.
Il aurait reç*u*.
Nous aurions reç*u*.
Vous auriez reç*u*.
Ils auraient reç*u*.

(*reçu*)

On dit aussi : *J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

(*Je*) Reç*ois*.
(*Nous*) Recev*ons*.
(*Vous*) Recev*ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

(*rec-evant*) *oive*.

Que je reç*oive*.
Que tu reç*oives*.
Qu'il reç*oive*.
(*recev-ant*) *ions*.
Que nous recev*ions*.
Que vous recev*iez*.
(*rec-evant*) *oivent*.
Qu'ils reç*oivent*.

IMPARFAIT.

(*reçus*) *se*.

Que je reç*usse*.
Que tu reç*usses*.

Qu'il reç*ût*.
Que nous reç*ussions*.
Que vous reç*ussiez*.
Qu'ils reç*ussent*.

PASSÉ.

(*reçu*)

Que j'aie reç*u*.
Que tu aies reç*u*.
Qu'il ait reç*u*.
Que nous ayons reç*u*.
Que vous ayez reç*u*.
Qu'ils aient reç*u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(*reçu*)

Que j'eusse reç*u*.
Que tu eusses reç*u*.
Qu'il eût reç*u*.
Que nous eussions reç*u*.
Que vous eussiez reç*u*.
Qu'ils eussent reç*u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

(*temps primitif*)

Rec*evoir*.

PASSÉ.

(*reçu*)

Avoir reç*u*.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

(*temps primitif*)

Rec*evant*.

PASSÉ.

(*temps primitif*)

Reç*u*, reç*ue*, ayant reç*u*.

FUTUR.

(*recevoir*)

Devant rec*evoir*.

33.—Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *percevoir*.

34.—Dans cette conjugaison, il n'y a de réguliers que les verbes en *evoir*. Tous les autres, tels que *voir*, *savoir*, *etc.*, sont irréguliers.

QUATRIÈME CONJUGAISON

DES VERBES ACTIFS *en RE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

(*temps primitif*)

Je rend*s*.
Tu rend*s*.
Il rend.
(*rend-ant*) *ons*.
Nous rend*ons*.
Vous rend*ez*.
Ils rend*ent*.

IMPARFAIT.

(*rend-ant*) *ais*.

Je rend*ais*.
Tu rend*ais*.

Il rend*ait*.
Nous rend*ions*.
Vous rend*iez*.
Ils rend*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

(temps primitif)

Je rend*is*.
Tu rend*is*.
Il rend*it*.
Nous rend*îmes*.
Vous rend*îtes*.
Ils rend*irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

(rendu)

J'ai rend*u*.
Tu as rend*u*.
Il a rend*u*.
Nous avons rend*u*.
Vous avez rend*u*.
Ils ont rend*u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(rendu)

J'eus rend*u*.
Tu eus rend*u*.
Il eut rend*u*.
Nous eûmes rend*u*.
Vous eûtes rend*u*.
Ils eurent rend*u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(rendu)

J'avais rend*u*.
Tu avais rend*u*.
Il avait rend*u*.
Nous avions rend*u*.
Vous aviez rend*u*.
Ils avaient rend*u*.

FUTUR.

(rend-re) rai.

Je rend*rai*.
Tu rend*ras*.
Il rend*ra*.
Nous rend*rons*.
Vous rend*rez*.
Ils rend*ront*.

FUTUR PASSÉ.

(rendu)

J'aurai rend*u*.
Tu auras rend*u*.
Il aura rend*u*.
Nous aurons rend*u*.
Vous aurez rend*u*.
Ils auront rend*u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

(rend-re) rais.

Je rend*rais*.
Tu rend*rais*.
Il rend*rait*.
Nous rend*rions*.
Vous rend*riez*.
Ils rend*raient*.

PASSÉ.

(rendu)

J'aurais rend*u*.
Tu aurais rend*u*.
Il aurait rend*u*.
Nous aurions rend*u*.
Vous auriez rend*u*.
Ils auraient rend*u*.

(rendu)

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

(Je) Rend*s*.
(Nous) Rend*ons*.
(Vous) Rend*ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

(rend-ant)-e, es.

Que je rende.
Que tu rend*es*.
Qu'il rende.
Que nous rend*ions*.
Que vous rend*iez*.
Qu'ils rend*ent*.

IMPARFAIT.

(rendis)-se.

Que je rend*isse*.
Que tu rend*isses*.
Qu'il rend*ît*.
Que nous rend*issions*.
Que vous rend*issiez*.
Qu'ils rend*issent*.

PASSÉ.

(rendu)

Que j'aie rend*u*.
Que tu aies rend*u*.
Qu'il ait rend*u*.
Que nous ayons rend*u*.
Que vous ayez rend*u*.
Qu'ils aient rend*u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(rendu)

Que j'eusse rend*u*.
Que tu eusses rend*u*.
Qu'il eût rend*u*.
Que nous eussions rend*u*.
Que vous eussiez rend*u*.
Qu'ils eussent rend*u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

(temps primitif)

Rend*re*.

PASSÉ.

(rendu)

Avoir rend*u*.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

(temps primitif)

Rend*ant*.

PASSÉ.

(temps primitif)

Rend*u*, rend*ue*, ayant rend*u*.

FUTUR.

(rendre)

Devant rend*re*.

35—Ainsi se conjuguent *attendre, entendre, suspendre, vendre, perdre, etc.*

Subdivision des temps généraux:

PRÉSENT, PASSÉ, FUTUR.

36.—Il y a huit temps dans le mode INDICATIF, savoir: le *présent*, l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur simple* et le *futur passé*.

37.—Il y a deux temps dans le mode CONDITIONNEL, savoir: le *présent* et le *passé*. Il y a deux manières de s'exprimer au *passé*.

38.—Il y a un temps à l'IMPÉRATIF, qu'on appelle *présent et futur* : *présent*, par rapport à la personne qui commande, et *futur*, par rapport à la personne qui est commandée.

39.—Il y a quatre temps dans le SUBJONCTIF, savoir : le *présent*, l'*imparfait*, le *passé* et le *plus-que-parfait*.

40.—Il y a cinq temps dans le mode INFINITIF, savoir : le *présent*, le *passé*, le *participe présent*, le *participe passé* et le *participe futur*.

41.—Il y a huit temps dans l'*indicatif*, deux dans le *conditionnel*, un dans *l'impératif*, quatre dans le *subjonctif* et cinq dans l'*infinitif* : en tout, 20 temps, pour exprimer les trois temps généraux, le *présent*, le *passé* et le *futur*.

TEMPS PRIMITIFS DES QUATRE CONJUGAISONS

PRÉSENT de l'infinitif.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Aim er.	Aim ant.	Aim é.	J'aim e.	J'aim ai.
Fin ir.	Fin issant.	Fin i.	Je fin is.	Je fin is.
Rec evoir.	Rec evant.	Reç u.	Je reç ois.	Je reç us.
Rend re	Rend ant.	Rend u.	Je rend s.	Je rend is.

Formation des temps dérivés.

RÈGLES GÉNÉRALES.

42.—Du *présent de l'infinitif* on forme :

1° Le futur simple en changeant *r*, *oir*, ou *re* en *rai*, *ras*, etc.

2° Le présent du conditionnel en changeant *r*, *oir*, ou *re* en *rais*, *rais*, etc.

43.—Du *participe présent* on forme :

1° Les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*. Dans la conjugaison en *evoir*, on forme la 3e personne plurielle en changeant *evant* en *oivent*.

2° L'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* ...
ais, etc.

3° Le présent du subjonctif en changeant *ant* en
es, *e*, etc.—La troisième conjugaison suit ce...
formation pour la 1ère et la 2e personne seu...
ment ; pour la 3e personne du pluriel, on chan...
evant en *oivent*.

44.—Du *participe passé* on forme tous les temps compos...
en y ajoutant l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*.

45.—Du *présent de l'indicatif* on forme l'*impératif* en su...
primant les pronoms *je, nous, vous*.

46.—Du *passé défini* on forme l'imparfait du subjonctif ...
changeant *ai* en *asse*, *asses*, etc., pour les verbes de la 1re co...
jugaison, et en ajoutant *se* pour les trois autres conjugaisons.

Exceptions.

1° PRÉSENT DE L'INDICATIF :

Etant—*nous sommes, vous êtes, ils sont.*
Ayant—*nous avons, vous avez, ils ont.*
Sachant—*nous savons, vous savez, ils savent.*
Faisant—*vous faites, ils font.*
Disant—*vous dites.*

2° IMPARFAIT DE L'INDICATIF :

Ayant—*j'avais, tu avais, il avait*, etc.
Sachant—*je savais, tu savais*, etc.

3° FUTUR SIMPLE :

Aller—*j'irai, tu iras, il ira*, etc.
Envoyer—*j'enverrai, tu enverras*, etc.
Tenir—*je tiendrai, tu tiendras*, etc.
Venir—*je viendrai, tu viendras*, etc.
Courir—*je courrai, tu courras*, etc.
Cueillir—*je cueillerai, tu cueilleras*, etc.
Mourir—*je mourrai, tu mourras*, etc.
Acquérir—*j'acquerrai, tu acquerras*, etc.
Avoir—*j'aurai, tu auras*, etc.

S'asseoir—*je m'assiérai, ou je m'asseierai*, etc.
Voir—*je verrai, tu verras*, etc.
Vouloir—*je voudrai, tu voudras*, etc.
Valoir—*je vaudrai, tu vaudras*, etc.
Falloir—*il faudra.*
Savoir—*je saurai, tu sauras*, etc.
Faire—*je ferai, tu feras, il fera*, etc.
Etre—*je serai, tu seras, il sera*, etc.

REMARQUE.—Ces exceptions du futur simple sont les mêmes pour le présent du conditionnel.

4° IMPÉRATIF :

Je suis—nous sommes—vous êtes.
sois, soyons, soyez.
J'ai—nous avons—vous avez.
Aie, ayons, ayez.
Je sais—nous savons—vous savez.
Sache, sachons, sachez.

5° PRÉSENT DU SUBJONCTIF :

Allant—*que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, qu'ils aillent.*
Tenant—*que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent.*
Venant—*que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, qu'ils viennent.*
Acquérant—*que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, qu'ils acquièrent.*
Mourant—*que je meure, que tu meures, qu'il meure, qu'ils meurent.*
Ayant—*que j'aie, que tu aies*, etc.
Fallant (*inusité*)—*qu'il faille.*
Buvant—*que je boive, que tu boives, qu'il boive, qu'ils boivent.*
Faisant—*que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse*, etc.
Etant—*que je sois, que tu sois*, etc.
Devant—*que je doive, que tu doives, qu'il doive, qu'ils doivent.*

Pouvant—*que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, qu'ils puissent.*
Valant—*que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, qu'ils vaillent.*
Voulant—*que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, qu'ils veuillent.*
Mouvant—*que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, qu'ils meuvent.*

VERBES IRRÉGULIERS

47.—On appelle verbes *irréguliers* ceux qui ne suivent pas la règle générale des conjugaisons, c'est-à-dire, qui n'ont pas dans tous leurs temps, dans toutes leurs personnes, les mêmes terminaisons que les modèles *aimer, finir, recevoir, rendre,* ou qui ne conservent pas toujours le même radical.

48.—Ainsi *conduire* est *irrégulier,* parce qu'il ne conserve pas dans tous ses temps son radical *condui,* faisant au passé défini je *conduis-is,* non plus que toutes les terminaisons de son modèle *rendre,* faisant au participe passé *condui-t.*

Coudre est *irrégulier,* parce qu'il ne conserve pas toujours le même radical *coud,* bien que ses terminaisons soient toujours celles de son modèle, *rendre.*

49.—Remarque. La régularité dans la formation des temps dérivés d'un verbe n'empêche pas qu'il soit quelquefois *irrégulier :* c'est lorsque sa conjugaison n'est pas conforme à celle de son modèle. Ainsi conduire et coudre, qui forment régulièrement tous leurs temps, sont cependant *irréguliers,* parce qu'ils n'ont pas toujours les mêmes terminaisons que leur modèle, rendre.

Note.—Dans chacune des quatre conjugaisons, il y a des verbes réguliers et des verbes irréguliers.

Les verbes *avoir* et *être* sont eux-mêmes très-irréguliers, mais la nécessité où l'on est de s'en servir pour former les temps composés des autres verbes oblige à les placer avant les quatre conjugaisons principales.

TEMPS PRIMITIFS DES VERBES IRRÉGULIERS.

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Assaillir.	Assaillant.	Assailli.	J'assaille.	J'assaillis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Asseoir.	Asseyant.	Assis.	J'assieds.	J'assis.
Echoir.	Echéant.	Echu.	J'échois.	J'échus.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois	Je pourvus
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux.	Je pus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Surseoir.	Sursoyant.	Sursis.	Je sursois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif.	PASSÉ. défini.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	*
Atteindre.	Atteignant.	Atteint.	J'atteins.	J'atteignis.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire.	Conduisant.	Conduit.	Je conduis.	Je conduisis.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaître.	Connaissant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Craindre.	Craignant.	Craint.	Je crains.	Je craignis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	*
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître.	Paissant.	*	Je pais.	*
Paraître.	Paraissant	Paru.	Je parais.	Je parus.
Peindre.	Peignant.	Peint.	Je peins.	Je peignis.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

* Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque quelques temps ou quelques personnes que l'usage n'admet pas.

REMARQUES SUR LES VERBES

DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

50.—Dans les verbes en *eler*, comme *appeler, renouveler*, on double la lettre *l*, devant un *e* muet; exemple : *j'appelle, je renouvellerai*, et, avec une seule *l*, *nous appelons, nous renouvelons.*

51.—Dans les verbes en *eter*, comme *jeter, cacheter*, on double le *t* devant un *e* muet ; exemple : *je jette, je jetterai ;* et avec un seul *t*, *nous jetons, vous jetez*, etc. *Acheter* fait exception ; il prend un accent grave devant un *e* muet : *j'achète, j'achèterai.*

52.—Les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe du présent de l'infinitif, comme *lever, peser*, ou un *é* fermé, comme *espérer, empiéter*, changent cet *e* muet ou cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette ; exemple : *je lève, je lèverai, j'espère, j'espèrerai*, et, sans changement, *nous pesons, nous espérons.* Il y a exception pour les verbes en *éger*, comme *siéger, assiéger*, qui conservent toujours l'*é* fermé : *je siége, j'assiége.*

53.—Dans les verbes en *yer*, comme *envoyer, ployer*, et dans tous ceux où il entre un *y* dans quelques-uns de leurs temps, on change l'*y* en *i* devant un *e* muet ; exemple : *j'envoie, je ploierai, (croyant) que je croie.*

On excepte généralement les verbes où l'*y* est précédé d'un *a*, comme *payer, je paye, je payerai.*

REMARQUES SUR LES VERBES

DE LA SECONDE CONJUGAISON.

54.—Dans le verbe *haïr* il faut conserver le tréma sur l'*i*, parce que les trois lettres *hai* doivent former deux sons, comme dans je *haïs* (passé défini), je *haïrai*, je *haïrais* etc., excepté dans *je hais, tu hais, il hait* (prés. de l'indicatif), et à la seconde personne de l'impératif, *hais*, parce que, dans ces temps, les trois lettres *hai* ne forment qu'un son.

55.—Pour reconnaître de quelle conjugaison sont les verbes en *ir* ou *ire*, dont la finale a le même son, comme *finir, luire,*

écrire, *bénir*, il faut s'assurer si le participe présent fait *isant* ou *ivant* ; dans ce cas, le verbe est de la quatrième conjugaison ; sinon, il appartient à la seconde. Ainsi, *bénir*, *finir*, sont de la seconde conjugaison, parce qu'ils ne font pas *isant* ni *ivant* au participe présent ; mais *luire*, *écrire*, sont de la quatrième conjugaison, faisant au participe présent *lui*SANT, *écri*VANT.

REMARQUES SUR LES VERBES

DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

56.—Les verbes *devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin singulier : *dû*, *redû*, *mû*.

57.—De tous les verbes dont la finale se prononce *oir*, il n'y a que *boire*, *croire* et *accroire* qui ne soient pas de la troisième conjugaison.

REMARQUES SUR LES VERBES

DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

58.—Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *cra*INDRE, *pe*INDRE, *ab*SOUDRE, *dis*SOUDRE, perdent le *d* aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, et à la troisième, ils prennent un *t* ; comme *je crains*, *tu crains*, *il craint* ; *j'absous*, *tu absous*, *il absout*.

59.—Le participe passé des deux verbes *absoudre* et *dissoudre* finit par une *s*, *absous*, *dissous*, quoique le féminin soit *absoute* et *dissoute*.

60.—Les verbes en *indre* s'écrivent par *eindre*, comme *peindre*, *feindre*, excepté trois, qui prennent la lettre *a* : *contraindre*, *craindre* et *plaindre*.

OBSERVATIONS

SUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

61.—La seconde personne du singulier dans tous les temps prend une *s*, excepté à l'impératif des verbes en *er* : *tu aimes*, *tu finis*, *tu reçois*, *tu rends*, etc. A l'impératif on écrit *aime*,

chante, parle, etc., sans *s*, à moins que ce temps ne soit suivi d'un *y* ou du pronom *en*, comme : *donnes-y ton temps, donnes-en.*

62.—La première et la seconde personne du pluriel du passé défini, et la troisième de l'imparfait du subjonctif prennent toujours un accent circonflexe : *nous aimâmes, vous aimâtes, qu'il reçût, qu'il finît, qu'il rendît.*

63.—La troisième personne du passé défini se prononce comme la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, *il chanta, qu'il chantât, il finit, qu'il finît ;* on les distinguera l'une de l'autre en les mettant au pluriel. Ainsi on reconnaîtra le passé défini dans cet exemple : *l'enfant chanta*, en disant au pluriel : les enfants *chantèrent ;* et l'imparfait du subjonctif dans cette phrase : *je voudrais que l'enfant chantât*, en disant, au pluriel : *je désirerais que les enfants chantassent.*

Remarque. On peut se servir du même moyen pour distinguer le passé antérieur *il eut aimé, ils eurent aimé*, du second passé du conditionnel *il eût aimé, ils eussent aimé*, et du plus-que-parfait du subjonctif *qu'il eût aimé, qu'ils eussent aimé.*

64.—On connaît la dernière lettre d'un participe passé masculin en le mettant au féminin ; ainsi, *soumis* finit par une *s*, à cause du féminin *soumise ; instruit* finit par un *t*, à cause du féminin *instruite.*

VERBE CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT

65.—Pour conjuguer un verbe sous la forme interrogative, on place les pronoms après le verbe, dans les temps simples, comme : *finis-tu ? finit-il ?* et après l'auxiliaire, dans les temps composés, comme : *as-tu fini ? avons-nous fini ?* et l'on met un trait d'union avant chaque pronom.

66.—Les temps de l'indicatif et du conditionnel sont les seuls qui se conjuguent sous la forme interrogative ; les autres modes ne sauraient exprimer aucune interrogation, puisque l'impératif exprime le commandement, le subjonctif une action subordonnée à une autre, et l'infinitif une action d'une manière vague.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Chanté-je ?
Chantes-tu ?
Chante-t-il ?
Chantons-nous ?
Chantez-vous ?
Chantent-ils ?

IMPARFAIT.

Chantais-je ?
Chantais-tu ?
Chantait-il ?
Chantions-nous ?
Chantiez-vous ?
Chantaient-ils ?

PASSÉ- DÉFINI.

Chantai-je ?
Chantas-tu ?
Chanta-t-il ?
Chantâmes-nous ?
Chantâtes-vous ?
Chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je chanté ?
As-tu chanté ?
A-t-il chanté ?
Avons-nous chanté ?
Avez-vous chanté ?
Ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?
Eus-tu chanté ?
Eut-il chanté ?
Eûmes-nous chanté ?
Eûtes-vous chanté ?
Eurent-ils chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?
Avais-tu chanté ?
Avait-il chanté ?
Avions-nous chanté ?
Aviez-vous chanté ?
Avaient-ils chanté ?

FUTUR SIMPLE.

Chanterai-je ?
Chanteras-tu ?
Chantera-t-il ?
Chanterons-nous ?
Chanterez-vous ?
Chanteront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je chanté ?
Auras-tu chanté ?
Aura-t-il chanté ?
Aurons-nous chanté ?
Aurez-vous chanté ?
Auront-ils chanté ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Chanterais-je ?
Chanterais-tu ?
Chanterait-il ?
Chanterions-nous ?
Chanteriez-vous ?
Chanteraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je chanté ?
Aurais-tu chanté ?
Aurait-il chanté ?
Aurions-nous chanté ?
Auriez-vous chanté ?
Auraient-ils chanté ?

On dit aussi.

Eussé-je chanté ?
Eusses-tu chanté ?
Eût-il chanté ?
Eussions-nous chanté ?
Eussiez-vous chanté ?
Eussent-ils chanté ?

67.—Dans les verbes conjugués interrogativement, quand la première personne finit par un *e* muet, comme *j'aime, j'eusse, je dusse*, on change l'*e* muet en *é* fermé ; ainsi il faut dire *aimé-je? eussé-je? dussé-je?*

68.—Ces deux temps, *eussé-je, dussé-je*, conjugués sous la forme interrogative, expriment quelquefois l'affirmation. Ainsi l'on dit : *eussé-je fait cet acte, on ne devrait rien dire*, c'est-à-dire, quand même *j'aurais fait cet acte*, etc. *Dussé-je perdre*, c'est-à-dire, *quand même je saurais perdre.*

69.—Lorsque la troisième personne du singulier finit par une voyelle, on met entre le verbe et le pronom *il* ou *elle* la lettre *t*, qu'on appelle alors *euphonique*, parce qu'elle est mise pour la douceur de la prononciation. Ainsi, au lieu de dire *aime-il, aime-elle*, on dira *aime-t-il, aime-t-elle?* Cette lettre se met entre deux traits d'union.

DES VERBES PASSIFS

70.—On appelle verbe *passif* celui dont le sujet souffre l'action, et après lequel on peut mettre *de* ou *par*, comme JE SUIS AIMÉ *de mon père* et J'AI ÉTÉ RÉCOMPENSÉ *par ma mère.* Ce verbe, dans tous ses temps, n'est que le verbe *être*, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe actif. C'est pourquoi l'on dit que tout verbe actif a un passif.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

INDICATIF.

PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Je suis aimé, *ou* aimée.	J'étais aimé.
Tu es aimé, *ou* aimée.	Tu étais aimé.
Il est aimé, *ou* elle est aimée.	Il était aimé.
Nous sommes aimés, *ou* aimées.	Nous étions aimés.
Vous êtes aimés, *ou* aimées.	Vous étiez aimés.
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.	Ils étaient aimés.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé.
Tu fus aimé.
Il fut aimé.
Nous fûmes aimés.
Vous fûtes aimés.
Ils furent aimés.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé.
Tu as été aimé.
Il a été aimé.
Nous avons été aimés.
Vous avez été aimés.
Ils ont été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé.
Tu eus été aimé.
Il eut été aimé.
Nous eûmes été aimés.
Vous eûtes été aimés.
Ils eurent été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé.
Tu avais été aimé.
Il avait été aimé.
Nous avions été aimés.
Vous aviez été aimés.
Ils avaient été aimés.

FUTUR.

Je serai aimé.
Tu seras aimé.
Il sera aimé.
Nous serons aimés.
Vous serez aimés.
Ils seront aimés.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé.
Tu auras été aimé.
Il aura été aimé.
Nous aurons été aimés.
Vous aurez été aimés.
Ils auront été aimés.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé.
Tu serais aimé.
Il serait aimé.
Nous serions aimés.
Vous seriez aimés.
Ils seraient aimés.

PASSÉ.

J'aurais été aimé.
Tu aurais été aimé.
Il aurait été aimé.
Nous aurions été aimés.
Vous auriez été aimés.
Ils auraient été aimés.

On dit aussi : *J'eusse été aimé, tu eusses été aimé, il eût été aimé, nous eussions été aimés, vous eussiez été aimés, ils eussent été aimés.*

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne.

Sois aimé.
Soyons aimés.
Soyez aimés.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé.
Que tu sois aimé.
Qu'il soit aimé.
Que nous soyons aimés.
Que vous soyez aimés.
Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé.
Que tu fusses aimé.
Qu'il fût aimé.
Que nous fussions aimés.
Que vous fussiez aimés.
Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé.
Que tu aies été aimé.
Qu'il ait été aimé.
Que nous ayons été aimés.
Que vous ayez été aimés.
Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé.
Que tu eusses été aimé.
Qu'il eût été aimé.
Que nous eussions été aimés.
Que vous eussiez été aimés.
Qu'ils eussent été aimés.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre aimé.

PASSÉ.

Avoir été aimé.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant aimé.

PASSÉ.

Ayant été aimé.

FUTUR.

Devant être aimé.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *être rendu*, etc., etc.

RÉGIME DES VERBES PASSIFS.

71.—Le nom ou le pronom qui suit le verbe passif s'appelle régime indirect de ce verbe.

EXEMPLE.—*Un enfant sage est aimé* de *ses parents*, parents est régime indirect de *est aimé*.

Remarque. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu ;* dites : *Les méchants seront punis* de *Dieu*, et non pas *seront punis* par *Dieu*.

DES VERBES NEUTRES

72.—On appelle *neutres* les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu'un* ni *quelque chose : languir*, *dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *languir quelqu'un*, *dormir quelque chose*, etc.

73.—La plupart des verbes neutres se conjuguent, comm les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir* : *je dors, j'ai dormi*, *j'avais dormi, j'aurais dormi*, etc.

Mais il y a des verbes neutres qui se conjuguent, dans leur temps composés, avec l'auxiliaire *être*, comme *venir, sortir*, *arriver, tomber*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

INDICATIF.

Avec *avoir*.	Avec *être*.
PRÉSENT.	
Je dors.	Je sors.
Tu dors.	Tu sors.
Il dort.	Il sort.
Nous dormons.	Nous sortons.
Vous dormez.	Vous sortez.
Ils dorment.	Ils sortent.
IMPARFAIT.	
Je dormais.	Je sortais.
Tu dormais.	Tu sortais.
Il dormait.	Il sortait.
Nous dormions.	Nous sortions.
Vous dormiez.	Vous sortiez.
Ils dormaient.	Ils sortaient.
PASSÉ DÉFINI.	
Je dormis.	Je sortis.
Tu dormis.	Tu sortis.
Il dormit.	Il sortit.
Nous dormîmes.	Nous sortîmes.
Vous dormîtes.	Vous sortîtes.
Ils dormirent.	Ils sortirent.
PASSÉ INDÉFINI.	
J'ai dormi.	Je suis sorti.
Tu as dormi.	Tu es sorti.
Il a dormi.	Il est sorti.
Nous avons dormi.	Nous sommes sortis.
Vous avez dormi.	Vous êtes sortis.
Ils ont dormi.	Ils sont sortis.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus dormi.
Tu eus dormi.
Il eut dormi.
Nous eûmes dormi.
Vous eûtes dormi.
Ils eurent dormi.

Je fus sorti.
Tu fus sorti.
Il fut sorti.
Nous fûmes sortis.
Vous fûtes sortis.
Ils furent sortis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais dormi.
Tu avais dormi.
Il avait dormi.
Nous avions dormi.
Vous aviez dormi.
Ils avaient dormi.

J'étais sorti.
Tu étais sorti.
Il était sorti.
Nous étions sortis.
Vous étiez sortis.
Ils étaient sortis.

FUTUR.

Je dormirai.
Tu dormiras.
Il dormira.
Nous dormirons.
Vous dormirez.
Ils dormiront.

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortirez.
Ils sortiront.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai dormi.
Tu auras dormi.
Il aura dormi.
Nous aurons dormi.
Vous aurez dormi.
Ils auront dormi.

Je serai sorti.
Tu seras sorti.
Il sera sorti.
Nous serons sortis.
Vous serez sortis.
Ils seront sortis.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je dormirais.
Tu dormirais.
Il dormirait.
Nous dormirions.
Vous dormiriez.
Ils dormiraient.

Je sortirais.
Tu sortirais.
Il sortirait.
Nous sortirions.
Vous sortiriez.
Ils sortiraient.

PASSÉ.

J'aurais dormi.	Je serais sorti.
Tu aurais dormi.	Tu serais sorti.
Il aurait dormi.	Il serait sorti.
Nous aurions dormi.	Nous serions sortis.
Vous auriez dormi.	Vous seriez sortis.
Ils auraient dormi.	Ils seraient sortis.

SECOND PASSÉ.

J'eusse dormi.	Je fusse sorti.
Tu eusses dormi.	Tu fusses sorti.
Il eût dormi.	Il fût sorti.
Nous eussions dormi.	Nous fussions sortis.
Vous eussiez dormi.	Vous fussiez sortis.
Ils eussent dormi.	Ils fussent sortis.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *et* FUTUR.

Point de première personne

Dors.	Sors.
Dormons.	Sortons.
Dormez.	Sortez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je dorme.	Que je sorte.
Que tu dormes.	Que tu sortes.
Qu'il dorme.	Qu'il sorte.
Que nous dormions.	Que nous sortions.
Que vous dormiez.	Que vous sortiez.
Qu'ils dorment.	Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.

Que je dormisse.	Que je sortisse.
Que tu dormisses.	Que tu sortisses.
Qu'il dormît.	Qu'il sortît.
Que nous dormissions.	Que nous sortissions.
Que vous dormissiez.	Que vous sortissiez.
Qu'ils dormissent.	Qu'ils sortissent.

PASSÉ.

Que j'aie dormi.	Que je sois sorti.
Que tu aies dormi.	Que tu sois sorti.
Qu'il ait dormi.	Qu'il soit sorti.
Que nous ayons dormi.	Que nous soyons sortis.
Que vous ayez dormi.	Que vous soyez sortis.
Qu'ils aient dormi.	Qu'ils soient sortis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse dormi.	Que je fusse sorti.
Que tu eusses dormi.	Que tu fusses sorti.
Qu'il eût dormi.	Qu'il fût sorti.
Que nous eussions dormi.	Que nous fussions sortis.
Que vous eussiez dormi.	Que vous fussiez sortis.
Qu'ils eussent dormi.	Qu'ils fussent sortis.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Dormir	Sortir.

PASSÉ.

Avoir dormi.	Etre sorti.

PARTICIPE PRÉSENT.

Dormant.	Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Dormi, ayant dormi.	Sorti, étant sorti.

PARTICIPE FUTUR.

Devant dormir.	Devant sortir.

REMARQUE.—En comparant ces deux verbes on a dû remarquer que le participe accompagné de l'auxiliaire *avoir* est invariable, tandis qu'il s'accorde avec le sujet lorsqu'il est conjugué avec *être*.

74.—Conjuguez de même avec *être* les verbes *aller*, *arriver*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *sortir*, *mourir*, *naître*, *partir*, *entrer*, *descendre*, *monter*, *poser*, *venir* et ses composés, *devenir*, *survenir*, *revenir*, *parvenir*, etc.

RÉGIME DES VERBES NEUTRES.

75.—Il y a des verbes neutres qui ont un régime ; mais ce régime est toujours indirect, c'est-à-dire précédé d'un des mots *à* ou *de*.

Exemple : Nuire *à* la santé, plaire *à* Dieu, médire *de* quelqu'un, profiter *des* leçons.

DES VERBES PRONOMINAUX

76.—On apppelle *verbes pronominaux* ou *réfléchis* ceux dont le sujet et le régime sont de la même personne et représentent la même personne, comme *je me* flatte, *tu te* loues, *il se* blesse, etc. ; mais *il le blesse* ne serait pas un verbe pronominal, parce que les pronoms *il*, *le*, tous deux de la même personne, ne représentent pas la même personne.

77.—Les verbes *pronominaux* se conjuguent comme les verbes *actifs* dans leurs temps simples ; mais ils prennent tous l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés ; et alors le verbe *être* est employé pour *avoir*, comme *je me suis repenti*, pour *j'ai repenti moi.*

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais.
Tu te repentais.
Il se repentait.
Nous nous repentions.
Vous vous repentiez.
Ils se repentaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repentis.
Tu te repentis.
Il se repentit.
Nous nous repentîmes.
Vous vous repentîtes.
Ils se repentirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Avec *être.*

Je me suis repenti.
Tu t'es repenti.
Il s'est repenti &c.

Pour *avoir.*

J'ai repenti moi.
Tu as repenti toi.
Il a repenti lui.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Avec *être.*

Je me fus repenti.
Tu te fus repenti.
Il se fut repenti.

Pour *avoir.*

J'eus repenti moi.
Tu eus repenti toi.
Il eut repenti lui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avec *être.*

Je m'étais repenti.
Tu t'étais repenti.
Il s'était repenti.

Pour *avoir.*

J'avais repenti moi.
Tu avais repenti toi.
Il avait repenti lui.

FUTUR.

Je me repentirai.
Tu te repentiras.
Il se repentira.

FUTUR PASSÉ.

Avec *être.*

Je me serai repenti.
Tu te seras repenti.
Il se sera repenti.

Pour *avoir.*

J'aurai repenti moi.
Tu auras repenti toi.
Il aura repenti lui.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.
Tu te repentirais.
Il se repentirait.

PASSÉ.

Avec *être.*

Je me serais repenti.
Tu te serais repenti.
Il se serait repenti.

Pour *avoir.*

J'aurais repenti moi.
Tu aurais repenti toi.
Il aurait repenti lui.

SECOND PASSÉ.

Avec *être.*

Je me fusse repenti.
Tu te fusses repenti.
Il se fût repenti.

Pour *avoir.*

J'eusse repenti moi.
Tu eusses repenti toi.
Il eût repenti lui

IMPÉRATIF.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me repente.
Que tu te repentes.
Qu'il se repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.
Que tu te repentisses.
Qu'il se repentît.

PASSÉ.

Avec *être.*

Que je me sois repenti.
Que tu te sois repenti.
Qu'il se soit repenti.

Pour *avoir*.

Que j'aie repenti moi.
Que tu aies repenti toi.
Qu'il ait repenti lui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avec *être*.

Que je me fusse repenti.
Que tu te fusses repenti.
Qu'il se fût repenti.

Pour *avoir*.

Que j'eusse repenti moi.
Que tu eusses repenti toi
Qu'il eût repenti lui.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

Avec *être*.

S'être repenti.

Pour *avoir*.

Avoir repenti soi.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Avec *être*.

Repenti, s'étant repenti.

Pour *avoir*.

Ayant repenti soi.

FUTUR.

Devant se repentir.

78.—REMARQUE. *Me, te, se, nous, vous*, qui sont le régime des verbes réfléchis, sont quelquefois *régime direct*, comme *je me flatte*, c'est-à-dire *je flatte* moi : *tu te blesseras*, c'est-à-dire *tu blesseras* toi : et quelquefois ils sont *régime indirect*, comme dans cet exemple: *je me fais une loi*, c'est-à-dire *je fais* à moi *une loi : il s'est fait honneur*, c'est-à-dire *il a fait honneur* à soi, etc.

79.—On appelle *pronominaux essentiels* les verbes qui se conjuguent toujours avec deux pronoms de la même personne, et pronominaux *accidentels* ceux qui étant conjugués avec deux pronoms pourraient se conjuguer avec un seul pronom ; comme *je me loue, tu te nuis*, on pourrait dire *je loue, tu nuis.*

DES VERBES IMPERSONNELS

80.—On appelle *verbe impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut, il importe, il pleut*, etc. Il se conjugue à cette troisième personne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Ayant fallu.

81.—Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut le remplacer par un nom ; car, lorsque en parlant d'un enfant, on dit, *il joue*, ce n'est pas un *impersonnel*, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, et dire : *l'enfant joue.*

82.—On appelle impersonnels *essentiels* les verbes qui ne peuvent se conjuguer qu'à la troisième personne du singulier, et impersonnels *accidentels* ceux qui ne se conjuguent ainsi que par circonstance ; comme, *il est arrivé des événements,* c'est-à-dire, *des événements sont arrivés.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES.

83.—La plupart des verbes peuvent être employés de différentes manières, comme *actifs*, *passifs*, *neutres*, *pronominaux*, *impersonnels*.

84.—*Aimer* est actif dans J'AIME *Dieu*; passif dans JE SUIS AIMÉ *de Dieu*, et pronominal dans JE M'AIME.

Arriver est neutre dans JE SUIS ARRIVÉ *ce matin*; il est impersonnel dans IL ARRIVE *des événements fâcheux*.

Passer est actif dans JE PASSE *la mer*, passif dans la *mer* A ÉTÉ PASSÉE *à sec*, neutre dans *la mer* PASSE *en cet endroit*, pronominal dans *je* ME PASSE *des fantaisies*, et impersonnel dans IL SE PASSE *de grands événements*.

CHAPITRE VI

LE PARTICIPE

1.—Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant*, *aimé*: il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu*: il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire qu'il en marque la qualité, comme *vieillard honoré*, *vertu éprouvée*.

2.—On distingue deux sortes de *participes*: le *participe présent*, et le *participe passé*.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

3.—Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre, ni nombre; il finit toujours par *ant*.

EXEMPLES.

Un homme lisant.	*Une femme* lisant.
Des hommes lisant.	*Des femmes* lisant.

4.—Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs verbaux (c'est-à-dire qui viennent des verbes.) On dit, *un homme* obligeant, *une femme* obligeante ; ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime ; mais quand je dis : *cette femme est d'un bon caractère,* obligeant *tout le monde quand elle peut*, *obligeant* est ici *participe*, puisqu'il a pour régime *tout le monde.*

5.—REMARQUE. Le participe présent exprime le plus souvent l'action, et l'adjectif verbal exprime toujours la qualité, l'état, c'est-à-dire la manière d'être des personnes ou des choses.

DU PARTICIPE PASSÉ.

6.—1ère Règle.—Le participe passé sans auxiliaire s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.

Exemples : *Le frère* PUNI, *la sœur* PUNIE,
Les frères PUNIS, *les sœurs* PUNIES.

7.—2e Règle.—Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde toujours avec son sujet, ou avec le mot auquel il se rapporte.

Exemples : *Mon frère a été* PUNI.
Ma sœur a été PUNIE.
Mes sœurs sont TOMBÉES.
Elles doivent être TOMBÉES.

8.—3e Règle.—Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son régime direct, mais seulement lorsqu'il en est précédé.

Exemples : *La lettre que vous m'avez* ÉCRITE, *je l'ai* LUE. (*Part. variable*)
J'ai LU *votre lettre* (*Part. invariable.*)

9.—4e Règle.—Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* mis pour *avoir* (*dans les verbes pronominaux*) s'accorde avec son régime direct, mais seulement lorsqu'il en est précédé. (*C'est la 3e règle.*)

Exemple : *Nous nous sommes* PLACÉS *à table*, pour *nous avons placé nous.* (*Part. variable.*)
Nous nous sommes DONNÉ *des louanges*, pour *nous avons donné à nous des louanges.* (*Part. variable.*)

10.—REMARQUE. Dans les verbes essentiellement *pronominaux*, le second pronom est toujours régime direct, excepté dans *s'arroger*, où ce pronom est régime indirect : ainsi, le participe passé de ces verbes est toujours variable.

REMARQUE.—Ces quatre règles établissent : 1° que le participe passé est variable chaque fois qu'il a un sens passif, c'est-à-dire, lorsqu'il est sans auxiliaire, ou conjugué avec *être*, que le verbe soit *passif* ou *neutre* ; 2° que, dans les verbes qui ont un régime direct, le participe passé s'accorde avec ce régime lorsqu'il en est précédé.

CHAPITRE VII

LA PRÉPOSITION

1.—La *préposition* est un mot invariable qui fait rapporter un mot à un autre mot : par exemple, quand je dis *le fruit* DE *l'arbre*, *de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre* : quand je dis *j'ai reçu* DE *mon père*, *de* marque le rapport qu'il y a entre *père* et *ai reçu*. Le mot qui suit s'appelle le *régime* de la *préposition*.

2.—Cette espèce de mot s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met immédiatement avant le nom qui est régime (*pré-posée*) ; et on la dit *invariable*, parce qu'elle ne change point comme le *nom*, l'*adjectif*, etc.

3.—On appelle *locution prépositive* toute réunion de mots équivalant à une préposition, comme *au-devant de*, *près de*, *au-dessus de*, *en dehors de*, *jusqu'à*, *eu égard à*, *quant à*, *par rapport à*, *à cause de*, *à l'égard de*, *à travers*, *en faveur de*, et une foule d'autres.

4.—Il y a quelques adjectifs et quelques participes qu'on emploie comme des prépositions, savoir : *attendu*, *concernant*, *excepté*, *proche*, *sauf*, *suivant*, *supposé*, *vu*, etc.

TABLEAU DES PRINCIPALES PRÉPOSITIONS.

Prépositions essentielles.		
A. Après. Avant. Avec. Chez. Contre Dans. De. Depuis. Derrière. Dès.	Devers. En. Entre. Envers. Hormis. Hors. Malgré. Nonobstant. Outre. Par. Parmi.	Pendant. Pour. Près. Sans. Selon. Sous. Sur. Vers. Voici. Voilà.
Mots pris accidentellement comme prépositions.		
Attenant. Attendu. Concernant. Durant. Excepté.	Joignant. Moyennant. Proche. Sauf. Suivant.	Supposé. Touchant. Vu.
Locutions prépositives.		
A côté de. A cause de. A l'égard de. A l'exception de. A travers. Au travers de. Au delà de. Au-dessous de. Au-dessus de. Au devant de.	Auprès de. Au prix de. Autour de. Avant de. En deça de. En face de. En faveur de. Jusqu'à. Loin de. Par delà.	Par-dessus. Par-dessous. Près de. Proche de. Quant à. Vis-à-vis de. Y compris. Non compris.

CHAPITRE VIII

L'ADVERBE

1.—L'*adverbe* (*près du verbe*) est un mot invariable que l'on joint le plus souvent à un verbe, pour le modifier, c'est-à-dire pour expliquer diverses circonstances relatives à ce verbe.

Ainsi, quand on dit : *cet enfant parle* DISTINCTEMENT, par ce mot *distinctement* l'on fait entendre qu'il parle d'une manière *claire*, *nette*, etc.

2.—*L'adverbe* se joint aussi à un adjectif ou à un autre adverbe, pour les modifier ou expliquer.

Ainsi, quand on dit : *cet enfant est* TRÈS-*sage*, par ce mot *très* on explique le degré de sa sagesse. Si l'on dit *cet enfant parle* PRESQUE *toujours*, par ce mot *presque* on explique que l'adverbe *toujours* n'est pas ici employé dans son sens absolu.

3.—On distingue sept sortes principales d'adverbes, savoir : les adverbes qui marquent la *manière*, *l'ordre*, la *situation* ou le *lieu*, le *temps*, la *quantité*, l'*affirmation*, la *négation*, l'*interrogation*.

4.—On fait la question *comment ?* pour connaître les adverbes de manière, *où ?* pour les adverbes de lieu, *quand ?* pour les adverbes de temps, *combien ?* pour les adverbes de quantité. Quant aux adverbes d'*ordre*, d'*affirmation*, de *négation* et d'*interrogation*, il est toujours facile de les distinguer.

5.—REMARQUE. Les adverbes *plus*, *moins*, *aussi* et *si*, qui marquent la quantité, expriment aussi la comparaison, c'est lorsqu'ils sont suivis de la conjonction *que*. Exemple : *cet enfant est* PLUS *sage*, MOINS *sage*, AUSSI *sage*, *ou n'est pas* SI *sage que son frère*.

6.—On appelle *locution adverbiale* toute réunion de mots équivalant à un adverbe, comme : *à dessein*, *à jamais*, *à la fin*, *à peu près*, *au contraire*, *au hasard*, *avant-hier*, *c'est-à-dire*, etc.

7.—Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes de manière : on dit *chanter* JUSTE, *parler* BAS, *voir* CLAIR, *rester* COURT, *frapper* FORT, *sentir* BON, etc.

TABLEAU DES PRINCIPAUX ADVERBES.

Adverbes essentiels.			
Ailleurs.	Dehors.	Là.	Près.
Ainsi.	Déjà.	Loin.	Presque.
Alenteur.	Demain.	Longtemps.	Puis (*ensuite*).
Alors.	Derrière.	Lors.	Quand ?
Assez.	Désormais.	Maintenant.	Quasi.
Aujourd'hui.	Dessous.	Mal.	Que (*combien*).
Auparavant.	Dessus.	Même.	Quelquefois.
Aussi.	Devant.	Mieux.	Sciemment.
Aussitôt.	Dorénavant.	Moins.	Si (*tant*).
Autant.	Encore.	Naguère.	Soudain.
Autrefois.	Enfin.	Ne.	Souvent.
Autrement.	Ensemble.	Néanmoins.	Subitement.
Beaucoup.	Ensuite.	Non.	Surtout.
Bien.	Environ.	Notamment.	Tant.
Bientôt.	Exprès.	Nuitamment.	Tantôt.
Çà.	Fort.	Nullement.	Tard.
Certes.	Gratis.	Où.	Tôt.
Céans.	Guère.	Parfois.	Toujours.
Cependant.	Hier.	Partout.	Toutefois.
Ci.	Ici.	Pas.	Très.
Combien.	Incessamment.	Peu.	Trop.
Comme.	Instamment.	Pis.	Vite.
Comment.	Jadis.	Plus.	Volontiers.
Davantage.	Jamais.	Plutôt.	Y (*là*).
Dedans.	Jusque.	Pourtant.	Etc., Etc.
Locutions adverbiales.			
A jamais.	Ci-contre.	D'ordinaire.	Par hasard.
A la fois.	Ci-inclus.	Dorénavant.	Pêle-mêle.
A l'envi.	Ci-joint.	D'où.	Peut-être.
A part.	D'accord.	Du moins.	Plus tôt.
Après-demain.	D'ailleurs.	Du reste.	Quelque part.
A présent.	De çà.	En avant.	Sans doute.
A regret.	De là.	En sus.	Sur-le-champ.
Au moins.	De même.	Jusque-là.	Tôt ou tard.
Au reste.	De plus.	Là-dedans.	Tour à tour.
Avant-hier.	De suite.	Ne...pas, point.	Tout de suite.
Çà et là.	Dès lors.	Ni plus ni moins	Une fois.
Ci-après.	D'ici.	Nulle part.	Etc., etc.

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION

1.—La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier un mot à un autre mot, ou un sens à un autre sens : par exemple, quand on dit : *Adam* ET *Eve avaient été créés innocents*, MAIS *ils ne tardèrent pas à désobéir à Dieu*, la conjonction ET lie les deux mots *Adam*, *Eve*, et la conjonction MAIS unit le sens qui suit à celui qui précède.

2.—On appelle *locution conjonctive* tout mot ou toute réunion de mots qui sert à lier un sens à un autre sens, ou deux membres de phrase, comme : *afin que à moins que*, *avant que*, *au cas que*, *en cas que*, *bien que*, *encore que*, *de crainte que*, *de peur que*, etc.

3.—La conjonction *que* est très-usitée, soit seule, soit dans les locutions conjonctives. Ce mot est aussi pronom *relatif*, quand il peut se tourner par *lequel*, *laquelle*, etc., et pronom *indéfini*, quand il signifie *quelle chose ;* il est *adverbe*, quand il signifie *combien*, exemple : QUE *le seigueur est bon !* ce qui veut dire *combien le Seigneur est bon !* Mais QUE est conjonction, lorsqu'il sert à lier deux mots ou deux membres de phrase : *Il faut* QUE *vous étudiiez.*

4.—Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que*, *sans que*, *si ce n'est que*, *quoique*, *jusqu'à ce que*, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *supposé que*, *au cas que*, *avant que*, *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que ;* et, en général, quand on marque quelque doute ou quelque souhait, comme *je souhaite*, *je doute que cet enfant* soit *jamais savant.*

TABLEAU DES PRINCIPALES CONJONCTIONS.

Conjonctions essentielles.		
Car.	**Ni.**	**Sinon.**
Comme.	**Or.**	**Que.**
Donc.	**Ou.**	**Lorsque.**
Et.	**Quand.**	**Puisque.**
Mais.	**Si.**	**Quoique.**
Locutions conjonctives.		
A condition que.	De manière que.	Pour que.
Afin que.	De même que.	Pourvu que.
Ainsi que.	De peur que.	Quand bien même.
A moins que.	Depuis que.	Quand même.
Après que.	Dès que.	Sans que.
Attendu que.	D'où vient que.	Si ce n'est que.
Au lieu que.	En cas que.	Sinon que.
Aussi bien que.	Encore que.	Si peu que.
Aussitôt que.	Jusqu'à ce que.	Soit que.
Avant que.	Non plus que.	Sitôt que.
Bien entendu que.	Ou bien.	Supposé que.
Bien que.	Parce que.	Tandis que.
De crainte que.	Pendant que.	Vu que.
De façon que.	Posé que.	Etc. Etc.

CHAPITRE X

L'INTERJECTION

1.—L'*interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la douleur, la crainte, etc ; c'est un mot qui nous échappe, pour ainsi dire, pour exprimer ce sentiment.

TABLEAU DES INTERJECTIONS.

Interjections essentielles.

Ah !	Fi !	Hein !	Paf !
Bah !	Ha !	Hé !	Parbleu !
Baste !	Hélas !	Motus !	Pouah !
Bravo !	Heu !	O !	Pouf !
Chut !	Holà !	Oh !	Sus !
Diantre !	Ho !	Ouais !	Zest !
Eh !	Hem !	Ouf !	

Locutions interjectives formées

DE DEUX MOTS INVARIABLES.	D'UN SUBSTANTIF.	D'UN ADJECTIF.	D'UN VERBE.	D'UN SUBST. ET D'UN ADJECT.
Bah, bah !	Courage !	Alerte !	Allons !	Grand Dieu !
Ha ha !	Ciel !	Bon !	Gare !	Juste ciel !
Ho ho !	Dame !	Ferme !	Plaît-il !	Malpeste !
Hi hi !	Dieu !	Tout beau !	Tiens !	Etc.
Fi donc !	Halte !	Etc.	Tope !	
Hé bien !	Malheur !		Va !	
Hé quoi !	Miséricorde !		Vivat !	
Oui dà !	Paix !			
Or ça !	Peste !			

CHAPITRE XI

DE L'ORTHOGRAPHE

1.—L'*orthographe* est l'art et la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue, conformément à l'usage, ce qu'on appelle *orthographe usuelle* ou *absolue*, ou d'après les règles de la grammaire, ce qui constitue l'orthographe *grammaticale*, et de bien employer tous les signes grammaticaux.

DU NOM.

2.—La plupart des noms terminés en *au* au singulier ont un *e* devant cette syllabe, comme *eau*, *chapeau*, *manteau*, etc. ; excepté *boyau*, *étau*, *gluau*, *gruau*, *hoyau*, *joyau*, *noyau*, *tuyau*, et quelques autres peu usités.

3.—Pour connaître la dernière lettre d'un grand nombre de noms *primitifs*, qui forment d'autres mots qu'on appelle *dérivés*, il faut remarquer quelle est la consonne finale qui doit faire partie du *dérivé*. Ainsi *fin*, *chemin*, *dessin*, finissent par *n*, parce qu'ils forment les dérivés *finir*, *cheminer*, *dessiner* ; *récit*, *début*, *sabot*, finissent par *t*, parce qu'ils forment les primitifs *réciter*, *débuter*, *sabotier*. Plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

4.—Quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n'y en a qu'un dans *honorer*, *honorable*.

5.—On écrit avec *mp compte*, *compter*, pour signifier *supputer* ; avec *m* seulement *comte*, *comté*, titre, dignité ; avec un *n conte*, *conter*, pour signifier *raconter*.

6.—On écrit avec *mp*, *champ*, pour signifier *terre*, et avec *nt*, *chant*, pour signifier l'action de *chanter*.

On écrit avec *m faim*, besoin de manger, et avec un *n fin*, le terme où finit une chose.

7.—Il faut écrire par *en*, et non par *an*, tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre des terminaisons *ention*, *ension* : *appréhension*, *dimension*, *attention*, *prétention*. Il n'y a qu'une exception : *expansion*.

8.—La prononciation des deux finales *xion*, *ction* est la même ; mais on écrit par *xion* seulement *complexion*, *connexion*,

flexion, fluxion, génuflexion, inflexion et *réflexion.* Les autres sont en *ction* : *action, direction, instruction, injonction, inspection*, etc.

9.—Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur, odeur*, etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure, beurre, demeure* et *leurre*, qui finissent par un *e* muet.

10.—Devant *p* ou *b*, quand la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m : embarras, compte, plomb*, etc. ; il n'y a d'exceptés que *bonbon, bonbonnière, embonpoint*, Cette règle s'applique aux autres parties du discours : *combien, rompre*, etc.

DE L'ARTICLE.

11.—Dans l'article *le* ou *la*, la voyelle ne se supprime pas devant les mots *onze, onzième* : *le onze, le onzième* On dit aussi *le oui et le non, de la ouate.*

DE L'ADJECTIF.

12.—On supprime *u* devant *a* dans les adjectifs formés de quelques noms terminés par *que*. Ainsi, de *fatigue, intrigue*, on fait *fatigant, intrigant.*

Le mot *tout* perd le *t* au pluriel masculin, en prenant une *s* : *tous* les hommes.

DU PRONOM.

13.—*Leur* s'écrit sans *s* quand il est joint à un verbe ; alors il est pronom personnel, et c'est le pluriel de *lui : Ces élèves sont sages, je* LEUR *donnerai des prix.*

Mais *leur* placé devant un nom est adjectif [illegible] une *s* devant un nom pluriel : *Ces parents ai*[illegible]*te fille Emma, ainsi que* LEURS *fils Pierre e*[illegible]

DU VERBE.

14.—Les verbes terminés par *quer*, com[illegible] *convoquer, fabriquer*, conservent *qu* dans tous leurs temps et à toutes les

personnes ; mais, dans leurs dérivés, *qu* se transforme en *c* : *convocation, fabrication, communication, indication.* Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants ; *attaquable, critiquable, croquant, immanquable, marquant, remarquable* et *risquable.*

SIGNES GRAMMATICAUX.

DES MAJUSCULES.

15.—On emploie une *majuscule* ou grande lettre :

1° Pour commencer le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

Je chante ce héros qui régna sur la France
Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

2° Après deux points, lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : voici les derniers mots qu'il prononça : *Et vous, mon fils, soyez toujours sage.*

3° Devant tous les noms par lesquels on désigne la Divinité, qui sont des noms propres :

Dieu, l'*Etre-Suprême*, le *Tout-Puissant*, la *Providence*, le *Seigneur*, etc. ; mais le mot *dieu* appliqué aux fausses divinités, ne prend qu'une petite lettre : *On comptait à Rome trente mille dieux.*

4° Devant tous les autres noms propres, d'hommes, de femmes, de peuples, d'animaux, de contrées, de villes, de lacs, de montagnes, etc. : *Jean, Jeanne*, le *Canadien, Bucéphale*, l'*Amérique, Québec*, le lac *Supérieur*, les *Alpes*, etc.

On peut y joindre l'*Etat*, l'*Eglise*, l'*Académie*, la *Légion d'honneur*, etc., mais église (*temple*) et état (*situation*) s'écrivent avec une petite lettre.

16.—L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, le *nord*, le *midi*, etc. ; ni aux mois, *janvier, février*, etc. ; ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Mais si ces mots *nord, midi, sud, orient, occident*, expriment certaine étendue, certains Etats, alors ils sont noms propres,

et s'écrivent avec une majuscule : *mer du Sud, mer du Nord, le Midi de la France, la barbarie est passée de l'Occident en Orient.*

DES ACCENTS.

17.—On met l'accent grave sur *à* préposition, et non sur *a*, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir ;* sur *dès*, préposition, et non sur *des*, article composé ; sur *là*, adverbe, et non sur *la*, article ou pronom ; sur *où*, adverbe de lieu, et non sur *ou*, conjonction.

Où la vertu finit *là* commence le vice.
Nous verrons le père *ou la* mère.
Il alla *à* l'école *dès* son jeune âge.
Quand on *a des* amis, on doit les ménager.

18.—On met l'accent circonflexe : 1° sur les adjectifs en *ême : blême, extrême ;* excepté les adjectifs numéraux ordinaux : *deuxième, troisième*, etc. ; 2° sur l'*û* des adjectifs *mûr*, et *sûr* signifiant *certain ;* 3° sur l'*i* des verbes en *aître* et en *oître*, chaque fois que cette voyelle est suivie d'un *t : il paraît, il croîtra ;* 4° sur *dû, redû, crû, mû*, participe passé des verbes *devoir, redevoir, croître, mouvoir*, mais seulement au masculin singulier.

DE L'APOSTROPHE.

19.—L'*apostrophe* marque la suppression d'une des voyelles *a, e, i*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : *l'humeur, l'enfant, s'il veut*, pour *la humeur, le enfant, si il veut.*

La suppression de ces lettres *a, e, i*, fait éviter l'hiatus que produirait la rencontre de deux voyelles.

20.—On remplace l'*e* muet par l'apostrophe : 1° dans les monosyllabes, *je, me, te, se, de, ne, que, se*, devant une voyelle ou une *h* muette.

2° Dans *lorsque, puisque, quoique*, mais seulement devant *il, ils, elle, elles, on, un, une :* PUISQU'IL *le veut*, LORSQU'IL *le veut*, QUOIQU'IL *le fasse.*

3° Dans *entre* et *presque*, formant des mots composés: *entr'acte, entr'aider, presqu'île ;* mais on doit écrire *entre elle, entre eux, presque aimable.*

4° Dans *quelque*, devant *un, une : quelqu'un, quelqu'une.*

5° Dans *grande*, aux mots *grand'mère, grand'tante, grand' chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand'pitié, grand'messe* (on dit aussi *grande messe*), etc.

21.—La voyelle *i* ne se supprime que dans la conjonction *si*, et seulement devant *il* ou *ils* : *Il viendra s'il peut.*

DU TRAIT D'UNION.

22.—Le *trait d'union* sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis, peut-être, c'est-à-dire, au-dessus, au-dessous, par-dessus, par-dessous, au-devant, arc-en-ciel, cou-de-pied*, et un grand nombre de noms composés et d'adjectifs composés.

On doit lier par des traits d'union les différents prénoms d'une seule personne, comme : Cet orateur distingué s'appelle *Pierre-Joseph-Olivier.*

23.—On emploie le *trait d'union* entre un verbe et les pronoms *je, me, moi, nous ; tu, te, toi, vous ; il, ils, elle, elles ; le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, quand ces pronoms sont sujets ou régimes des verbes qui précèdent : *Veux-tu ? veut-il ? Donnez-lui, parle-lui-en.*

24.—On emploie le *trait d'union* avant ou après les mots *ci* et *là : celui-ci, celui-là, ci-dessus, là-dessus* ; après *très : très-humble, ;* entre les parties d'un adjectif numéral cardinal ou ordinal, lorsque chacune des deux parties qui se suivent est inférieure à cent : *dix-huit, quatre-vingt-dix-neuvième, six cent soixante-quatre.*

TRÉMA, CÉDILLE, PARENTHÈSE.

25.—Le *tréma* est un double point que l'on met sur les lettres *ë, ï, ü*, lorsqu'on doit les détacher dans la prononciation de celles qui précèdent : *ciguë, païen, Esaü*, et les adjectifs *aiguë, exiguë, contiguë*, lorsqu'ils sont au féminin.

26.—La *cédille* est une petite figure que l'on place sous le *ç*, devant les voyelles *a*, *o*, *u*, pour avertir que le *ç* doit avoir le son doux d'une *s* : *leçon*, *reçu*, *garçon*, *façon*.

27.—La *parenthèse* est formée de deux crochets ( ) ; elle sert à renfermer quelques mots explicatifs, qui donnent quelque clarté à la phrase.

Celui qui évite d'apprendre (*dit le Sage*) tombera dans le mal.

ANALYSE GRAMMATICALE.

On appelle *analyse grammaticale* l'examen détaillé ou l'explication des différentes espèces de mots qui forment une phrase.

Méthode d'Analyse grammaticale.

On peut résumer ainsi ce qu'on doit dire sur chaque mot :

Nom Article Adjectif Pronom	On dira l'espèce, le genre, le nombre et la fonction ; le degré de signification de l'adjectif, et l'antécédent du pronom relatif.
Verbe	On dira l'espèce, la conjugaison, la régularité, le mode, le temps, la personne, le nombre, la règle du participe passé.
Adverbe	On dira l'espèce, la fonction.
Préposition	On dira ce qu'est le mot, le rapport.
Conjonctif	On dira ce qu'est le mot, la liaison.
Interjection	On dira seulement ce qu'est le mot.

Remarque.—Le participe présent s'analyse comme le verbe ; le participe passé sans auxiliaire est appelé participe adjectif, et s'analyse comme l'adjectif qualificatif.

On trouvera dans les exemples suivants l'application de tous les détails que comporte le tableau ci-dessus, et la manière de les écrire en abrégé.

MODÈLE D'ANALYSE.

Phrases à analyser. Je ne consentirai jamais à vivre au milieu d'étrangers très-indifférents, chez qui je me trouverais seul et perdu dans une grande foule. Hélas ! je veux mourir dans ma patrie, qui est une seconde mère pour moi.

1. *Je*—pron. pers. 1re p. m. s. suj. de *consentirai.*
2. *Ne*—adv. de négation mod, *jamais.*
3. *Consentirai*—v. n. 2e conj. rég. ind. fut. simpl. 1re p. s. à cause de son suj. *je.*
4. *Jamais*—adv. de temps mod. *consentirai.*
5. *A*—prép. fait rapp. *vivre* à *consentirai.*
6. *Vivre*—v. n. 4e conj. irrég. inf. prés. rég. de la prép. *à*
7. *Au milieu de*—loc. prép. fait rapp. *étrangers à vivre.*
8. *Etrangers*—n. comm. m. pl. rég. de la loc. prép. *au milieu de.*
9. *Très,*—adv. de quant. mod. *indifférents.*
10. *Indifférents,*—adj. qual. (*sup. abs.*) m. pl. qual. *étrangers.*
11. *Chez*—prép. fait rapp. *qui* à *trouverais.*
12. *Qui*—pron. rel. 3e p. m. pl. (ant. *étrangers*) rég. de la prép. *chez.*
13. *Je*—pron. pers. 1e p. m. s. suj. de *trouverais.*
14. *Me*—pron. pers. 1e p. m. s. rég. dir. de *trouverais.*
15. *Trouverais*—v. pron. acc. 1re conj. rég. cond. prés. 1re p. s. à cause de son suj. *je.*
16. *Seul*—adj. qual. m. s. qual. *me.*
17. *Et*—conj. lie *perdu dans une grande foule* à *seul.*
18. *Perdu*—part. adj. m. s. att. de *me.*
19. *Dans*—prép. fait rapp. *foule* à *perdu.*
20. *Une*—adj. num. card. f. s. dét. *foule.*
21. *Grande*—adj. qual. (*positif*) f. s. qual. *foule.*
22. *Foule.*—n. comm. coll. f. s. rég. de la prép. *dans.*
23. *Hélas !*—interjection.
24. *Etant*—v. subs. 4e conj. irrég. inf. part. prés. att. de *je.*
25. *Canadien,*—adj. qual. m. s. qual. *je.*
26. *Je*—pron. pers. 1re p. m. s. suj. de *veux.*
27. *Veux*—v. act. 3e conj. irrég. ind. prés 1re p s à cause de son suj. *je.*

28. *Mourir*—v. n. 2e conj. irrég. inf. prés. rég. dir. de *veux*.
29. *Dans*—prép. fait rapp. *patrie* à *mourir*.
30. *Ma*—adj. poss. f. s. dét. *patrie*.
31. *Patrie*,—n. comm. f. s. rég. de la prép. *dans*.
32. *Qui*—pron. rel. 3e p. f. s. (*ant. patrie*) suj. de *est*.
33. *Est*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. *qui*.
34. *Une*—adj. num. card. f. s. dét. *mère*.
35. *Seconde*—adj. num. ord. f. s. dét. *mère*.
36. *Mère*—n. comm. f. s. att. de *qui*.
37. *Pour*—prép. fait rapp. *moi* à *mère*.
38. *Moi*—pron. pers. 1re p. m. s. rég. de la prép. *pour*.

MANIÈRE DE DONNER LES RÈGLES DES PARTICIPES PASSÉS.

1re RÈGLE.—*Mes plumes perdues.*

Perdues—p. pass. sans aux. s'acc. avec le nom (*plumes*).

2e RÈGLE.—*Mes plumes sont perdues.*

Perdues.—p. pass. conj. avec *être* s'acc. avec son suj.

3e RÈGLE.—*Les plumes que j'ai perdues, j'ai perdu mes plumes.*

Perdues—p. pass. conj. avec *avoir* variable étant précédé de son rég. dir.

Perdu—p. pass. conj. avec *avoir* inv. n'étant pas précédé de son rég. dir.

4e RÈGLE.—*Mes plumes se sont perdues.*
On s'est distribué mes plumes.

Perdues—p. pass. conj. avec *être* pour *avoir* var. étant précédé de son rég. dir.

Distribué—p. pass. conj. avec *être* pour *avoir* inv. n'étant pas préc. de son rég. dir.

La seconde partie de notre GRAMMAIRE FRANÇAISE comprend la SYNTAXE et tout ce qui s'y rattache : l'*analyse logique*, la *ponctuation*, etc.

TABLE DES MATIÈRES

